

rtbf.be

Rapport Annuel

2015

SOMMAIRE

01.	Identité.....	4
02.	Innovations	12
03.	Créations	16
04.	Mobilisations.....	22
05.	Engagements	26
06.	Fiertés.....	30
07.	Anniversaires	37
08.	Collaborations.....	43
09.	Médiation	48
10.	Audiences.....	50
11.	Ressources Humaines.....	57
12.	Filliales	62
13.	Performances Financières	66
14.	Focus sur les résultats financiers	70
15.	Coût net de la mission de service public	80
16.	Comptes Annuels	84
17.	Bilan Social.....	108
18.	Règles d'évaluation.....	113
19.	Mentions reprises en conformité avec l'article 96 ..	119
20.	Crédits.....	122



« EN 2015, NOS CAPACITÉS À CRÉER, À INNOVER ET À MOBILISER ONT CONTRIBUÉ AU RAYONNEMENT CULTUREL, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE LA WALLONIE ET DE BRUXELLES. NOUS POUVONS EN ÊTRE FIERS. »

Jean-Paul **PHILIPPOT**
Administrateur général

« CE SONT LES VALEURS DE LA RTBF, AU SERVICE DU CITOYEN, QUI FONT LA DIFFÉRENCE ET LUI PERMETTENT DE RELEVER LES IMPORTANTS DÉFIS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN. »

Jean-François **RASKIN**
Président du Conseil
d'administration



rtbf.be

RAPPORT ANNUEL 2015

Identité



MISSIONS | VALEURS

La RTBF est un moteur d'expression et d'épanouissement pour tous, par tous et partout. Elle place le public au centre de ses préoccupations. Son engagement se définit autour de deux axes. D'une part, il repose sur les besoins et attentes des citoyens belges francophones. D'autre part, il s'articule autour de nos missions d'information, de divertissement et d'éducation.

Les missions de la RTBF

La mission première de la RTBF est aujourd'hui de confirmer et certifier une information avant de l'expliquer et de la mettre en perspective en plaçant l'investigation au cœur de sa démarche.

Mais le rôle de la RTBF en tant que stimulateur et révélateur de talents est aussi d'ouvrir la voie à la création et de divertir dans les multiples formats qu'autorise aujourd'hui ce genre. Le divertissement est, en effet, au cœur de nos cultures comme il est au centre de notre vie quotidienne. Dans sa diversité, il est tout à la fois gage d'épanouissement et d'émotions. L'un est personnel, les autres sont collectives. Ils sont tout aussi importants pour les moments forts qu'ils procurent.

Enfin, dans un monde où les repères fluctuent sans cesse, l'éducation permet de décoder l'environnement en permettant l'émancipation et la créativité. L'accès à la connaissance, à la compréhension des enjeux et à leur analyse critique participe pleinement du rôle de service public dans la société numérique du 21^e siècle.

Carrefour et espace de dialogue et d'écoute dans le débat démocratique, la RTBF entend ainsi être un pôle de référence dans le contexte de mutations profondes et d'univers global. Elle entend ainsi participer à l'essor et à l'épanouissement de la Wallonie et de Bruxelles, pour ses citoyens, en Belgique et par-delà ses frontières.



Les valeurs

Les valeurs de la RTBF forment le socle de ses convictions. Elles donnent un sens à ses actions.



La RTBF est unique. Elle revendique et assume fièrement son statut de service public de l'audiovisuel francophone belge qui lui confère une place privilégiée dans le secteur. Ainsi elle est un producteur, éditeur et diffuseur de contenus audiovisuels. Si son offre est originale, avec plus de 50 % de production propre en TV et 90 % en radio, la RTBF se profile également comme un soutien à la production indépendante en Wallonie et à Bruxelles.



La RTBF dynamise la société. Elle permet à chacun de comprendre les changements pour mieux les appréhender et les vivre. Elle soutient pleinement les initiatives et les projets. Elle les valorise auprès de la société afin d'élargir le champ de la création, de l'innovation et de l'information. La RTBF pose le débat et multiplie les points de vue, à travers ses multiples journaux quotidiens en radio et en télévision, ses sites info et sports, ses rendez-vous de magazines et d'investigation.



La RTBF est accessible. Elle s'adresse clairement à tous les publics, en réponse à toutes les formes d'exigences. En tant que service public, la RTBF met tout en œuvre pour assurer l'accessibilité des programmes et de ses contenus. Elle est présente sur toutes les plateformes pour atteindre tous les publics. Du réseau social à la traduction gestuelle en passant par ses différents sites ou l'accroissement de son offre sous-titrée, etc.



La RTBF crée des liens. Elle est un pont entre les régions et les citoyens et met en avant les talents et leurs initiatives. Elle encourage la participation de tous dans des activités variées, aussi bien divertissantes que culturelles, aussi bien sportives que créatives, aussi bien éducatives qu'économiques. Elle conjugue ainsi une diversité qui est à la fois de forme et de fond.



La RTBF est indépendante. Elle investigate, sonde, fouille les sujets et thématiques. Elle est libre de toute influence politique et commerciale. Elle insiste sur la pertinence, la confiance et l'indépendance dans la production de ses contenus, caractérisés par l'ambition d'une ligne éditoriale adaptée à chaque média.



La RTBF ose l'impertinence. Elle revendique l'audace qui fait partie de notre singularité belge. Elle voit le monde tel qu'il est. Elle stimule la création et les productions originales dans tous les genres, de la fiction au divertissement en passant par le magazine.

LE PLAN STRATÉGIQUE

La RTBF est constamment confrontée à de nouveaux défis liés à son environnement concurrentiel et à l'évolution technologique. Sa stratégie est de les relever à travers une offre originale et diverse qui vise à proposer au public belge francophone une offre de programmes moderne et complète, marquée du sceau de l'indépendance.

Les technologies ayant fait évoluer les supports de toutes les façons, la RTBF n'est donc plus seulement un média du son et de l'image. C'est un média complet, poly-plateformes, qui se donne les moyens de construire une offre équilibrée, pour tous les publics, sur tous les supports, en veillant à une diversification intelligente des contenus. Dans le contexte d'un plan stratégique portant jusqu'en 2016, la RTBF a révisité sa ligne éditoriale avec trois objectifs majeurs.

La RTBF a d'abord mis l'accent sur la créativité et sur la production des contenus originaux à sa communauté tout en leur assurant une spécificité qui cadre avec les missions de service public. L'ancrage « local » constitue en effet un référentiel culturel, patrimonial et social pour celles et ceux à qui la RTBF s'adresse.

Elle a ensuite travaillé à la convergence, celle des contenus, celle des plateformes, celle de nos processus de production et de stockage, celle qui conduit à la transversalité dans le travail quotidien des équipes.

Enfin, la RTBF a particulièrement veillé à la cohérence de son offre dans une approche marketing qui lutte

contre le bruit de fond en respectant la promesse adressée au public.

Forte d'une ambition éditoriale au service de tous les publics, la RTBF cultive ainsi audace, innovation et proximité, au cœur d'un projet où la qualité, l'innovation, l'indépendance, l'excellence et la crédibilité sont essentiels.

La RTBF a donc fait évoluer son offre notamment en augmentant les contenus locaux, en prenant bien en compte la diversité culturelle, en portant un regard sur l'économie, en s'assurant d'une déclinaison de la vie quotidienne en diverses thématiques et en développant la fiction populaire.

Mais elle s'engage également à mettre en contact le plus grand nombre avec ses contenus, à maîtriser le coût de grille, à adapter ses outils technologiques, à gérer et développer ses talents, à définir les activités porteuses de valeur ajoutée, à valoriser ses capacités, à intégrer la dimension environnementale dans ses activités, à exécuter le plan d'économies 2013-2017 et à développer le campus du site Reyers.

LA RTBF SOUCIEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Depuis huit ans, la RTBF s'engage à être une entreprise écoresponsable. Dans ce contexte, la RTBF a intégré le coût environnemental dans ses critères de décisions d'achat. Cette préoccupation, liée à la volonté de réduire la consommation d'énergie dans l'ensemble des bâtiments, s'est traduite concrètement de plusieurs façons en 2015.

La RTBF a installé des panneaux photovoltaïques sur ses sites de Mons, Charleroi et Rhisnes, multipliant les efforts en matière d'économie d'énergie. Ceux-ci peuvent prendre des formes diverses, allant de la cogénération à l'équipement des bureaux ou studios. Ils s'assortissent également de nombreuses actions de sensibilisation du personnel, soit en lien avec des initiatives existantes, soit du propre chef de la RTBF.

Ainsi, la mobilité a fait l'objet d'une attention particulière au cours de l'année écoulée. Vélos électriques, voitures électriques ou au CNG, plateforme de covoiturage et gratuité de l'usage des transports en commun : la RTBF est toujours très sensible à diminuer le rejet de CO₂.

Cette préoccupation environnementale se concrétise également dans les nouveaux projets immobiliers de l'entreprise, notamment à Charleroi avec le bâtiment basse-énergie en voie d'être bâti sur la place de la Digue.



L'OFFRE TV

L'offre de la RTBF s'inscrit dans un projet où la qualité éditoriale, l'innovation, l'indépendance, l'excellence et la crédibilité sont les moteurs de son ambition. Dans ce contexte, la complémentarité des trois chaînes de télévision s'est consolidée en 2015. Le positionnement de La Une, de La Deux et de La Trois s'est affirmé. Ainsi, les différentes chaînes de la RTBF entendent être un acteur majeur dans l'expression de l'identité francophone belge.



La Une est la chaîne généraliste, familiale et populaire de la RTBF. Elle se consacre prioritairement à l'information, au divertissement et à l'événement. La Une promeut le patrimoine de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle est ouverte sur la Belgique, l'Europe, la francophonie et le reste du monde.

Deuxième chaîne généraliste de la RTBF, La Deux est entièrement complémentaire à La Une. Elle accorde ainsi une attention particulière aux différents publics, en privilégiant celui des personnes actives. La Deux se consacre à l'événement, la connaissance et la découverte. Elle est la chaîne du sport et des séries.



La Trois est la chaîne de la culture et de la jeunesse. Elle se veut multiculturelle et ouverte sur le monde. Chaîne de la connaissance et de la découverte, elle multiplie les regards pour explorer nos régions, notre pays, notre continent, notre univers.

L'OFFRE RADIO

Les cinq radios de la RTBF se caractérisent par la richesse et la diversité de leur offre de programmes. Curieuses, proches de leur public, branchées ou classiques, les radios publiques vont donc à la rencontre d'auditoires spécifiques en mêlant diversement les mots et les notes, la chronique et le commentaire, l'information et le divertissement, l'entretien et le débat.

La Première est la radio de la RTBF qui s'adresse à un public curieux et ouvert sur le monde. Ses piliers éditoriaux sont l'information, la culture et le débat de société. Informer, décrypter et inspirer sont ses trois missions essentielles.

LA PREMIÈRE

Informer : avec ses 35 journaux quotidiens, La Première est la radio la plus réactive à l'actualité.

Décrypter : elle partage avec ses auditeurs les clés de lecture du monde.

Inspirer : ses nombreux magazines sont autant de fenêtres ouvertes sur tous les savoirs. C'est une radio sérieuse qui sait ne pas se prendre au sérieux, qui cultive la pertinence et l'impertinence.

Sur le plan musical, La Première privilégie la chanson francophone et soutient toutes les musiques. Elle est aussi un partenaire majeur de la vie culturelle en Fédération Wallonie-Bruxelles avec plus de 600 événements soutenus chaque année.

VivaCité est la radio de la complicité, proche de son public. Avec ses décrochages régionaux quotidiens, VivaCité donne la parole aux forces vives des régions et met à l'honneur les initiatives locales. Interactive, elle n'hésite pas à donner la parole aux auditeurs.

Conviviale, pétillante et chaleureuse, la radio la plus écoutée de la RTBF informe et divertit son public à travers ses journaux, magazines et émissions musicales dans une forme et un ton garantissant sa modernité et son homogénéité.



Enfin, avec 20 journaux de sports chaque semaine et près de 20 heures d'émissions sportives hebdomadaires, VivaCité est aussi la chaîne de référence pour les passionnés de sport.

MUSIQ³

Musiq'3 offre à ses auditeurs une programmation unique construite autour de l'immense répertoire de musique classique et d'opéra, mais où le jazz, la musique belge, les musiques du monde et de films ont également leur place.

Partenaire fidèle des grandes institutions culturelles, Musiq'3 diffuse plus de 650 concerts belges et internationaux et organise chaque année le Festival de Musiq'3 qui rassemble des milliers de personnes sur la place Flagey le dernier week-end du mois de juin.

Classic 21, c'est le meilleur du Rock et de la Pop de ces cinquante dernières années raconté et mis en musique par des passionnés dotés d'une fameuse expertise en la matière.

Partenaire de nombreux concerts, Classic 21 est aussi la chaîne de référence en matière d'info-traffic grâce au dispositif RTBF MOBILINFO (flashes à horaires réguliers, renforcés aux heures de pointe et dispositif spécial en cas de gros problèmes de circulation). Enfin, Classic 21 concocte aussi de grandes évasions à moto pour ses auditeurs.



Chaîne des nouvelles tendances musicales, Pure FM est la radio impertinente de la RTBF. Grâce à une programmation axée notamment sur la découverte, Pure FM accorde une place particulière aux nouveaux talents, aux artistes belges et aux festivals. Bien plus que de la radio, Pure FM est résolument ancrée dans son époque avec une forte pénétration sur les plateformes multimédia, le web et les réseaux sociaux.

L'offre radio RTBF est complétée par RTBF international, une sélection de programmes en direct de La Première et de VivaCité qui est diffusée en Belgique en AM, en FM à Kinshasa, par satellite en Afrique, et partout dans le monde via internet.



LES WEBRADIOS EN 2015

La RTBF compte désormais 9 webradios. En 2015, le nombre de ces radios numériques destinées aux publics les plus exigeants a encore augmenté.

C'est une nouvelle fois Classic 21 qui a le plus diversifié son offre avec la dernière-née de ses radios « décennales » (Classic 21 90's rejoint les webradios dédiées aux 60's, 70's et 80's), mais aussi ses deux premières radios digitales consacrées à un genre musical inscrit dans l'ADN de la chaîne, Classic 21 Metal et Classic 21 Blues.

Comme chaque année, des webradios de saison ont fait leur apparition durant quelques semaines (Francos, Fête de la musique, Chansons pour Noël ; par ailleurs, le flux Pure 2 a été adapté au 10e anniversaire des Ardentes) mais, en matière de radios éphémères, c'est encore Classic 21 qui a innové le 28 décembre en lançant pour quelques mois la première webradio entièrement dédiée à un groupe ou un artiste, à savoir Pink Floyd à l'occasion de son 50e anniversaire. D'autres artistes devraient suivre dans les prochains mois. Enfin, le 27 septembre, La Première a rejoint le cercle des webradios avec le lancement d'un flux de chansons françaises, déclinaison de l'émission « La vie en rose » d'Alexandra Vassen.



L'OFFRE WEB

L'offre internet de la RTBF se décline sous diverses formes avec des sites internet, une présence à l'écoute de ses publics sur les réseaux sociaux et des applications mobiles, TV et consoles.

Les sites internet de la RTBF sont organisés par thématiques: avec notamment l'info, le sport, la culture, les chaînes de télévision et de radio. Une plateforme « Auvio » rassemble en un point unique l'ensemble des contenus audio et vidéo proposés par la RTBF.

Les réseaux sociaux comptent plus de 100 pages Facebook, 40 comptes Twitter et rassemblent de très larges communautés. Sur le petit écran, la RTBF propose également ses contenus grâce à la TV Numérique interactive et de nombreuses applications Android, iOS, Windows 8, sur les smart TV Samsung et Sony et sur consoles PS3, PS4 et Xbox one.

rtbf .be info



Au coeur de l'info, mis à jour en temps réel
Des chroniques, articles, critiques
Le journal télévisé en live et en replay

rtbf .be sport



L'actu sportive en flux tendu
Les commentaires et analyses de nos journalistes sportifs
Des directs-live

rtbf .be culture



L'actu cinéma, littéraire, musicale
Les expos et scènes à ne pas manquer
De nombreux concours, interviews et vidéos en exclusivité

rtbf .be tendance



Un blog qui regroupe toutes les tendances mode, déco, bien-être et détente
Un ton différent avec des astuces, des infos pratiques et des conseils
Un espace réservé aux jeunes talents belges bloggeurs

rtbf .be auvio



Toute l'offre audio et vidéo RTBF réunie dans un seul et même endroit
Toute l'offre replay des chaînes TV
Accessible depuis chaque site de la RTBF

rtbf .be webcréation



Faire émerger de nouveaux modes de narration spécifiques au web
Fidéliser de nouvelles communautés
Offrir des expériences enrichies en termes d'interactivité et d'engagement

rtbf .be tv

rtbf .be

LA PREMIÈRE

rtbf .be

VIVACITÉ

rtbf .be

pure

rtbf .be

CLASSIC 21

rtbf .be

MUSIQ³

rtbf.be

RAPPORT ANNUEL 2015

Innovations



STUDIO MÉDIA

L'adjonction de l'image à la radio est une tendance de fond. En quelques années, elle a pris des chemins très différents à la RTBF : la radio filmée (**Matin Première**), la radiovision (**PureVision**), le diaporama (**Classic 21 en DAB+**) et la radio-télévision :

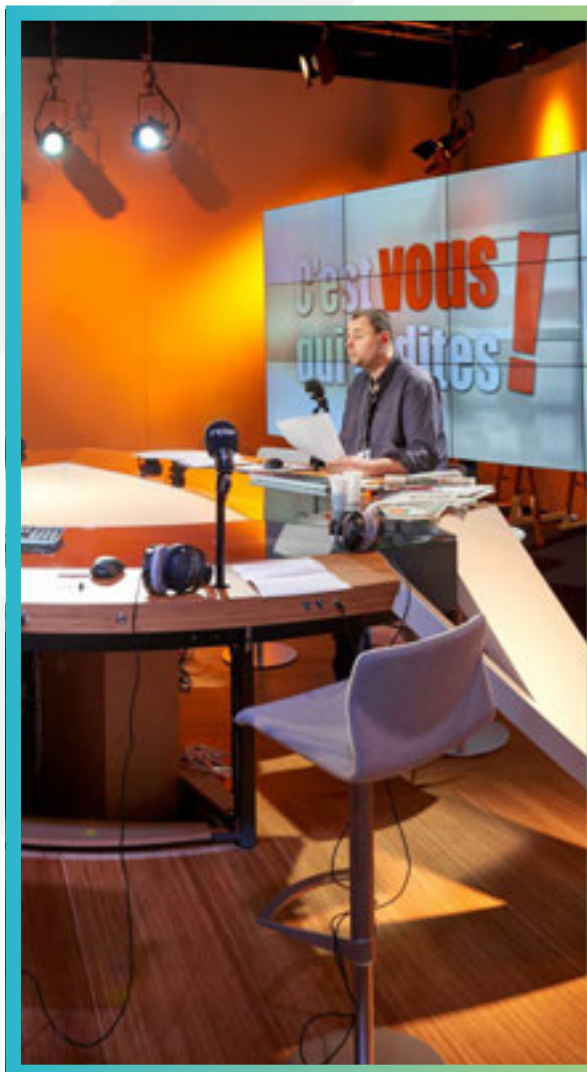
Les téléspectateurs belges francophones qui, le matin, ne connaissaient que la première formule, ont découvert la matinale diffusée sur La Une depuis septembre.

Produite par VivaCité, elle permet à Sara De Paduwa de proposer une véritable émission de télé, **Le 6-8**, puis de voir deux rendez-vous de Viva, **Le 8/9** et **C'est vous qui le dites**, bénéficiant de cette amélioration spectaculaire lors de leur diffusion télé.

Le secret de cette révolution, c'est le Studio Média (90 m², 9 caméras, 3 postes techniques), inauguré à la rentrée 2015, et qui permet déjà de faire bénéficier d'une expérience haut de gamme de convergence médiatique plusieurs émissions à 360° de La Première (**Un samedi d'enfer**, **Le grand oral**, **Coup au montage**, ces deux dernières étant diffusées également sur La Trois).

Non seulement, le résultat est une réussite mais il emporte l'adhésion du public puisque, en deux mois à peine, la matinale 6/11 a permis à La Une de devenir solide leader sur cette tranche.

CE STUDIO MÉDIA CONSTITUE ÉGALEMENT UNE PROUESSE TECHNOLOGIQUE. LES ÉQUIPES DE LA RTBF Y ONT EFFECTIVEMENT DÉVELOPPÉ UN MODÈLE UNIQUE ET INÉDIT DE CONVERGENCES INFORMATIQUES ET DE DIFFUSION. LA RTBF FAIT AINSI FIGURE DE PRÉCURSEUR, INSPIRANT NOMBRE DE SES PAIRS.



PURE VISION

En septembre 2013, **PureVision s'ajoutait à l'offre de Pure FM : une nouvelle expérience de radio augmentée par le biais d'une diffusion sur le net des images filmées dans le studio de Pure. Elle a permis de doubler l'audience de Pure FM en streaming.**

A la rentrée de septembre 2015, PureVision a franchi un nouveau cap en s'installant comme chaîne de télévision à part entière sur toutes les plateformes numériques (Proximus, Voo, Telenet) et en accueillant « **Matin Première** » sur ses antennes. Au menu : des infos, les clips des

chansons diffusées sur les antennes de Pure et une patte visuelle qui n'a plus rien à voir avec les webcams des débuts. En 2016, une version encore améliorée de PureVision sera mise à l'antenne avec des clips diffusés plein cadre.

LA WEBCRÉATION EN 2015 À LA RTBF

2015 a été l'année de la confirmation pour la webcréation à la RTBF avec à la clé une notoriété grandissante. Par son investissement dans le domaine, la RTBF apparaît comme pionnière et exploratrice en la matière. De plus, les nouvelles écritures des webcréations sont parfaitement adaptées aux nouveaux usages du public ; elles constituent un support indispensable pour la transition numérique d'un service public.

Depuis 2013, la cellule webcréation a déjà remporté 13 prix dans les festivals, en Belgique ou à l'étranger. On notera par exemple le prix du meilleur scénario européen au WebFest de Montréal pour 'Typique', également détentrice d'un Grand Prix du Jury au Swiss Web Program Festival. Ce dernier événement a couronné le webdocumentaire 'Histoires de Cabines' d'un Prix du Jury du meilleur webdoc.

En 2015, la webcréation a aussi permis la création des 15 épisodes de 'Presque Normal'. Initiée par l'humoriste et producteur Dan Gagnon, cette websérie fut une opportunité pour de jeunes scénaristes de connaître une première expérience dans la fiction et également l'occasion de mettre en avant de nouveaux comédiens. La RTBF a également coproduit deux épisodes « live » de 'Typique'. Ces épisodes ont la particularité d'avoir été entièrement joués et réalisés en direct depuis des studios d'An-

derlecht. Une prouesse technique à la fois pour les comédiens et pour toute l'équipe de production.

En 2015, RTBF Interactive a diffusé 'Euh', la première websérie choisie par le public et issue d'un appel à projets lancé par la RTBF. Elle a été primée quatre fois en festivals au cours de l'année : prix du public et de la meilleure websérie belge au Liège Web Fest ; prix de la meilleure réalisation et de la meilleure production, deux prix majeurs, au prestigieux Marseille Web Fest.

Dans la foulée, un deuxième appel à projets a été lancé, menant à la production de quatre pilotes qui ont été soumis au vote du public. Après 10 jours de compétition, c'est la websérie 'Burkland' qui en est sortie gagnante et qui a reçu une enveloppe de 100.000 euros pour la production de 10 épisodes.

D'AUTRES PROJETS ONT ÉGALEMENT ÉTÉ DÉVELOPPÉS EN 2015 : LE BONHEUR AU TRAVAIL (TRANSMÉDIA) ; LES RACUSPOTEURS (WEBDOCUMENTAIRE), L'HOMME AU HARPON (TRANSMÉDIA INTERACTIF & SERIOUS GAME) ; LE CENTRE (WEBSÉRIE).



L'INFOMOBILE

L'infomobile à la RTBF rassemble les véhicules destinés à couvrir l'information et qui sont équipés pour produire du contenu audiovisuel sur le lieu même des événements.

Depuis octobre 2015, l'infomobile est composée de 7 véhicules (1 basé à Liège, 1 basé à Namur, 1 basé à Mons, 3 à Bruxelles et 1 de réserve).

Ceux-ci sont équipés de moyens de montage et de moyens de transmission qui permettent l'envoi de sons et d'images via la technologie « Kasat » et la technologie 3G et 4G.

Sur le terrain, l'infomobile est organisée par équipes de 3 personnes (1 journaliste, 1 monteur et 1 technicien) qui se déplacent partout dans le pays et à l'étranger pour être au cœur même des événements.

Les moyens de montage et de transmission installés dans le véhicule permettent de réaliser de nombreux directs mais aussi de réaliser des sujets sur des lieux plus difficiles à atteindre car les équipes gagnent du temps en « économisant » le trajet retour vers la rédaction.

Cette flotte de 7 véhicules est coordonnée depuis la rédaction info à Bruxelles en fonction des différents sujets qui feront l'actualité de la journée. Il n'est pas rare que le JT de 13H, consacré davantage à l'info régionale, offre aux téléspectateurs quatre sujets par jour réalisés grâce à l'infomobile.



rtbf.be

RAPPORT ANNUEL 2015

Créations



SÉRIES BELGES

Le premier appel à projets des séries belges a donc été lancé en juillet 2013. Afin de mettre en place les conditions nécessaires à l'existence d'une telle offre, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la RTBF avaient décidé de mutualiser leurs moyens financiers au sein d'un fonds représentant près de 16 millions sur cinq ans (2013-2017).

Ce premier appel avait ainsi débouché sur le dépôt de 41 projets recevables. Au bout d'un processus de sélection comprenant l'écriture d'une « bible » et la réalisation d'un pilote court, quatre premiers projets ont été retenus dont La Trêve et Ennemi public dont les tournages ont eu lieu en 2015.

Diffusée en février et mars de l'année suivante sur La Une, la première série a été tournée au cœur de l'Ardenne. Elle met en scène des « gueules » dans un polar mené par des personnages de caractère sortis de l'imagination du trio formé par Stéphanie Bergmans, Benjamin d'Aoust et Mathieu Donck. La Trêve a rencontré un succès public et critique, la série étant également vendue à France Télévisions et à la VRT.

Ennemi public, pour sa part, sera diffusé en mai 2016 et raconte le transfert en liberté condition de l'ennemi public n°1 dans l'abbaye de Vielsart. Mathieu Francs, Gilles de Voghel, Antoine Bours, Christopher Yates et Fred Castadot sont les auteurs de cette fiction.

Neuf autres séries, issues notamment de deux autres appels à projet (sélection des projets en novembre 2014 et juin 2015) sont aujourd'hui, soit en cours de développement, soit en production. Ousterne, Les Pionniers, Invisibles ou encore Le Pont sont évidemment portés par des auteurs, des comédiens et des sociétés de production bruxelloise ou wallonne.



LES COPRODUCTIONS

CINÉMA



33 films de cinéma coproduits
par la RTBF ont été diffusés en 2015

DOCUMENTAIRES

157 documentaires coproduits
par la RTBF ont été diffusés en 2015



TÉLÉFILMS



92 téléfilms inédits coproduits
par la RTBF ont été diffusés en 2015

UNE NOUVELLE OFFRE CULTURELLE

L'année 2015 correspond à l'arrivée d'une série de nouvelles émissions culturelles aux concepts originaux et aux formats variés.

Chaque semaine dans **Tellement Ciné**, Cathy Immelen fait vibrer les amoureux, les amateurs, les curieux de tous les genres cinématographiques. Au programme, des rencontres de talents, des dossiers, des portraits, des événements, des festivals, des making of, des news du web. Avec des focus sur les films importants de la semaine.

En format court, **C'est Cult** est le programme culturel au ton décalé et au concept en deux parties : d'abord l'interview, très second degré, par Joëlle Scoriels d'un personnage clé, grimé et costumé, lié à l'événement culturel épinglé, campé par Gilles Vandeweerd. Dans un deuxième temps, la partie descriptive de l'événement fournit toutes les informations pratiques.

Autre format né en 2015, **L'invitation** est un magazine quotidien dans lequel un duo de novices part à la découverte d'un univers culturel qu'il n'a pas l'habitude de rechercher. Le duo vit ainsi une expérience culturelle unique en compagnie des acteurs qui en sont à l'origine (auteur, artiste, metteur en scène, chorégraphe, scénographe, sculpteur, comédien, etc.).

Sur La Trois et Arte Belgique, **Tout le Baz'Art** est une nouvelle formule bilingue, sous-titrée et bimensuelle. Dans la première partie du magazine, Hadja Lahbib part à la rencontre d'une personnalité du monde culturel belge, francophone ou flamande. Elle suit son invité dans une de ses journées-type, elle l'accompagne

dans les lieux qu'il apprécie, à la rencontre de personnes qui comptent pour lui. D'étape en étape, l'invité se dévoile, par petites touches, avec un arrêt de l'autre côté de la frontière linguistique. En 2015, Hadja Lahbib a ainsi rencontré Arno, Jean-Louis Colinet, Mélanie de Biasio, Jan Goossens, Fabrice Murgia et Marc Zinga.

Diffusé dans la foulée, **le Doc de Tout le Baz'Art** est lancé par Hadja en dialogue avec son auteur. Un documentaire coproduit ou acheté, choisi selon des critères précis : un défi d'écriture, la culture comme levier, une approche singulière, ...

Depuis 2015, la musique classique profite elle aussi d'une nouvelle déclinaison dans **Le Classique en prime**. Cette émission mensuelle offre deux programmes musicaux. Par exemple les clés de l'orchestre, programme grand public, suivi d'un concert plus pointu. Ces soirées permettent aussi de présenter un opéra dans son intégralité ou de vivre des soirées festives en intégralité.

En radio et ensuite en TV, dans **Coupé au montage**, Myriam Leroy propose de mettre en valeur le parcours d'une personnalité culturelle dans l'actualité, en l'explorant par son versant nord, le moins exposé. Une interview complice et décontractée qui ne s'interdit aucune question et se permet de lancer au passage clins d'œil et peaux de banane.



APPEL À PROJETS INTERNES

ALLUMONS LES IDÉES

Tout au long de l'année, de nombreux appels à projets ont été lancés par la RTBF. Celui concernant les séries belges, initié de concert avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, est le plus connu, sans doute. Mais d'autres initiatives ont également été prises, veillant à favoriser la créativité des collaborateurs de l'entreprise.



En télévision, l'opération Allumons les idées fait appel à tous ceux et celles qui ont un projet d'émission et qui, après l'avoir déposé, viennent le défendre devant un jury interne. Ils étaient une quarantaine en 2015 et c'est cet appel à projets qui a permis la mise à l'antenne, avec un succès tant critique que public, du Grand Cactus. D'autres projets devraient aboutir dans le courant de cette année.

Citons également les appels à projets de webcréation qui ont débouché sur la production d'Euh et de Burkland.

Rappelons par ailleurs que de nombreux formats d'émission en radio ou en télévision restent développés en interne, sans passer par un appel à projets, parce qu'en lien avec des ambitions éditoriales très précises. C'est notamment le cas des Ambassadeurs sur La Une ou Un samedi d'enfer sur La Première.

LE POW WOW 2015

Le 7 mars, la tribu de la radio s'était donnée rendez-vous à Flagey pour son 3e Pow-Wow. Au programme de cette journée de rassemblement : rétrospective des réussites de l'année écoulée, inspiration avec des orateurs comme Knut Henrik Ytre-Arne, Head of Music de la NRK (service public norvégien) venu expliquer « Comment saisir l'opportunité du numérique pour se déployer avec succès ? » ou Fabrice Massin, Directeur de RTBF Interactive, resituant « La Smart Radio dans l'univers du web et des réseaux sociaux ».

Partage d'idées et d'expériences en après-midi, lors des ateliers par chaîne, sur des thèmes aussi diversifiés que le visual talk, les nouveaux outils de programmation musicale, le déploiement d'un

ton pertinent avec le public cible, l'importance des données pour enrichir les expériences des utilisateurs ou le making of d'une émission comme « La scandaleuse histoire du Rock ».

Récompense enfin avec l'attribution du 3e Trophée Radio à l'équipe de Pure FM pour l'organisation du mini-festival Rumes avec des groupes belges prometteurs. Enfin, Francis Goffin, Directeur général des radios de la RTBF, a terminé la journée en partageant les grands objectifs de l'année à venir et Jean-Paul Philippot, Administrateur général de la RTBF, en stimulant la créativité des équipes.

LES DÉCODEURS DE NOTRE MONDE POLITIQUE, EN RADIO ET EN TV

Depuis le mois de septembre, la politique est plus que jamais sur la RTBF. Dans la lignée de Mise au point, « Les Décodeurs RTBF » donnent désormais le dessous des cartes de la politique belge, les clés pour comprendre les décisions qui s'y prennent et la communication qui s'y cache.

Dans une émission rythmée par différentes séquences et invités, l'équipe de la rédaction emmenée par Florence Hainaut s'attèle à analyser scoops, nouveautés, prises de positions assumées et contradictions.

Avant le rendez-vous TV sur La Une, l'émission est aussi présente en radio chaque dimanche sur La Première. Alain Gerlache entouré de professionnels de la communication et des médias y décrypte les événements marquants de la semaine : du discours politique au dernier buzz du web en passant par la pub et les médias.

Et comme la politique se passe aussi sur le web et les réseaux sociaux, l'émission est également présente sur les réseaux sociaux Twitter et Facebook.



LES HÉROS DU GAZON

Co-développé par la RTBF, « Les Héros du gazon » est un nouveau format original dont le concept a été de suivre une des pires équipes de football de Wallonie, le RFC Yvoir B. Durant 17 matches au cours de la saison 2014-2015, cette équipe n'avait pris aucun point, marqué 11 buts et en avait encaissé 153 !

L'aventure des Héros du gazon a donc démarré avec l'arrivée d'un coach de renom, l'ancien Diable rouge Leo Van der Elst. Au long des sept épisodes, l'homme qui a mené les Diables rouges en demi-finale de la Coupe du Monde en 1986 a pris en charge les joueurs et travaillé avec eux leur mode de vie, leur alimentation et leur condition physique avec l'objectif de remporter un match du championnat. Au terme de ce travail en profondeur, les Héros du gazon ont relevé l'ultime défi d'affronter l'équipe féminine d'Anderlecht.



Sur le terrain d'un sport populaire, Les Héros du gazon ont réussi à se dépasser et persévérer pour proposer une émission de divertissement hors du commun.

14

JOUEURS

1

COACH

7

SOIRÉES
ÉVÉNEMENTIELLES

rtbf.be

RAPPORT ANNUEL 2015

Mobilisations



L'INFORMATION

L'actualité de l'année 2015 a justifié une mobilisation constante des rédactions de la RTBF. L'attentat contre Charlie-Hebdo a ainsi préfiguré des mois au cours desquels l'information a souvent exigé une réactivité maximale des journalistes.

Sans répit, ils ont été amenés à prendre l'antenne pour confirmer, certifier et expliquer des faits bien souvent horribles avec, en point d'orgue, cette soirée du 13 novembre à Paris et les liens entre les actes terroristes posés ce soir-là et la Belgique. Sans relâche et toujours avec la même rigueur, les équipes info de la RTBF n'ont ainsi pas ménagé leurs efforts pour proposer au public belge francophone une lecture la plus juste possible de cette actualité dramatique.

Mais les attentats terroristes n'ont pas été les seuls à justifier la mobilisation des équipes de la RTBF. La crise des réfugiés, déclenchée au cours de l'été, s'est aussi assortie d'un important travail de décodage et d'explication. C'est cette même démarche qui a guidé l'approche d'autres sujets comme ceux ayant trait à la politique belge ou à la conférence internationale sur le climat (COP 21).



Enfin, les rédactions de la RTBF ont largement accompagné Mons 2015 et l'anniversaire du Bicentenaire de la bataille de Waterloo. Ces deux opérations, l'une déclinée tout au long de l'année, l'autre, évidemment ponctuelle, ont également fait l'objet d'une large couverture éditoriale.

MONS 2015

L'événement culturel incontournable en Fédération Wallonie-Bruxelles fut sans nul doute Mons 2015. Durant toute l'année la ville a endossé le rôle prestigieux de capitale européenne de la culture avec l'organisation de 300 événements majeurs et quelque mille activités culturelles et artistiques.

Partenaire, la RTBF s'est mobilisée et a fait vivre l'événement sur l'ensemble ses médias grâce à une programmation dédiée.

A l'occasion de la soirée inaugurale, C'est du Belge a notamment proposé une émission spéciale avec de nombreux invités en direct de l'hôtel de ville de Mons et des nombreux événements organisés. Durant tout le week-end d'ouverture, les radios de la RTBF ont aussi fait la part belle à la culture en partageant l'ambiance qui régnait à Mons.

Tout au long de l'année, fictions et documentaires diffusés en télévision ont fait écho aux rendez-vous de Mons 2015, mis en lumière l'artiste Vincent Van Gogh qui séjourna dans le Borinage au XIXe siècle en y laissant son empreinte, ou encore révélé les coulisses et l'aventure humaine qu'un tel événement représente.

Durant douze mois, Mons et l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles auront vécu au rythme de la culture. Une vitrine unique que la RTBF a partagé avec ses publics jusqu'à la soirée de clôture où toutes les radios ont pris part et relayé en direct les bals organisés aux quatre coins de la ville.



VIVA FOR LIFE

3.028.755

EUROS RÉCOLTÉS

3.028.755 euros : c'est sur ce chiffre record que s'est arrêté le compteur, le 23 décembre dernier, au terme de la troisième édition de Viva for Life.

Après deux éditions sur la place Saint-Etienne à Liège, l'opération de VivaCité en faveur de l'enfance en difficulté s'est installée sur la place de la Digue à Charleroi, où Sara, Cyril et Sébastien se sont enfermés dans le studio de verre durant 6 jours et 6 nuits. Un véritable succès à tous points de vue.

D'abord parce que les Carolos ont réservé un accueil extraordinaire à Viva for Life, au cœur de leur marché de Noël. Il faut dire que l'affiche qui leur avait été réservée était exceptionnelle : Patrick Bruel pour lancer l'opération et « enfermer » les animateurs dans le cube et Zazie pour les libérer et découvrir le montant final. Zazie qui poussera le plaisir jusqu'à prolonger l'expérience d'une heure. Ce qui au décompte aura permis d'atteindre ce nouveau record en 2015 : l'année d'avant, Viva for Life avait récolté 2.103.404 euros et, en 2013, 1.267.351 euros.

Cette année, la cause avait été étendue aux enfants de moins de 6 ans : 1 sur 4 en Wallonie et à Bruxelles vit sous le seuil de pauvreté. Au total, 76 associations œuvrant dans les secteurs de l'enfance et de la pauvreté ont reçu des financements grâce à Viva for Life 2015.

CAP 48

Informer et mobiliser autour du handicap et des jeunes en difficulté, telles sont les missions remplies cette année encore par CAP48, l'asbl de la RTBF. Depuis 2013, CAP48 est aussi présente sur le terrain de la pauvreté et de la petite enfance, avec « Viva for Life ».

4.923.950

EUROS RÉCOLTÉS

En 2015, CAP48 a mis en lumière dans sa nouvelle campagne de sensibilisation l'école inclusive, c'est-à-dire l'intégration des enfants handicapés à l'école. Dès octobre, place à la campagne de récolte de dons. Les 11.000 bénévoles CAP48 étaient « tous en bloc derrière CAP48 » pour vendre les fameux Post-it CAP48. Cette campagne a été rythmée par des événements et défis fous portés par la RTBF, acteur d'une grande mobilisation.

Citons Golf48 (Direction générale Technologies & Exploitation de la RTBF), l'étape spéciale du Beau Vélo de Ravel (VivaCité), la RandoCAP48 (Classic21), COX48 (PureFM), les concerts de Musiq'3, l'aventure de la Fastnet Race CAP48 portée par Delphine Simon et le défi des 100 km de CAP48 initié par Julie Morelle avec la participation de l'Info et de toutes les radios.

Enfin, la Grande Soirée CAP48, diffusée en direct sur La Une, s'est clôturée sur un nouveau record de générosité : 4.923.950 euros. Grâce à cet argent, 106 pro-

jets d'associations ont été financés. CAP48 participe également au financement de l'inclusion des enfants handicapés dans les écoles ordinaires et finance un projet de recherche médicale pour améliorer le bien-être et la vie sociale des enfants et des jeunes adultes atteints par la polyarthrite. L'impact de CAP48 sur le terrain du handicap et de la jeunesse en difficulté est donc significatif.



LE BICENTENAIRE DE LA BATAILLE DE WATERLOO

A l'occasion des commémorations du bicentenaire de la bataille de Waterloo, l'ensemble des rédactions de la RTBF se sont mobilisées pour faire vivre et rappeler ce moment de notre Histoire à l'ensemble de leurs téléspectateurs et auditeurs. En amont et tout au long des cérémonies, la RTBF a mis sur pied un large dispositif pour couvrir l'événement.

La Première, TVCom et Wallonie-Bruxelles Tourisme se sont associées pour faire revivre les grandes heures qui ont précédé l'importante bataille, mais aussi mettre un terme aux nombreuses légendes qui continuent à circuler autour de la Morne Plaine. Ensemble, elles ont coproduit une série de capsules historiques inédites diffusées en radio et en télévision.

C'est du Belge a terminé sa saison avec une émission enregistrée au nouveau Mémorial 1815. Une plongée dans ce lieu unique en son genre construit pour l'occasion, un making-of du film historique en 4D de la bataille et une rencontre avec le metteur en scène du spectacle d'ouverture des festivités « Inferno ».

Le temps d'un documentaire, Jean-Louis Lahaye est parti « Sur les traces de Victor Hugo », découvrir les marques que l'écrivain français au destin étroitement lié à Napoléon a laissées chez nous.

Pour cet événement historique, la RTBF s'est également mobilisée en coproduisant différents documentaires dont « Waterloo, l'ultime bataille ». Ré-

alisé par Hugues Lanneau, ce documentaire-fiction remonte dans l'Histoire et décrit heure par heure, presque minute par minute, la bataille de Waterloo. Diffusé en primeur sur la RTBF, ce film fut ensuite programmé par une trentaine de chaînes étrangères.

A la veille des cérémonies officielles, l'émission dédiée au patrimoine « Ma Terre », s'est quant à elle intéressée à l'héritage que Napoléon a laissé dans notre pays. A travers un road-movie, l'émission a mêlé le langage du documentaire et de la fiction pour révéler des conséquences d'une période où Napoléon avait fait de nous des Français.

Le jour des commémorations, la RTBF s'est mobilisée durant de nombreuses heures de direct en retransmettant d'une part la cérémonie protocolaire qui a rassemblé 150 personnalités internationales au pied de la butte et, d'autre part, la première reconstitution de la bataille lors d'une édition spéciale de « Retour aux sources » en présence de nombreux invités.



rtbf.be

RAPPORT ANNUEL 2015

Engagements



LA DIVERSITÉ À LA RTBF

Pour Safia Kessas, Diversity manager à la RTBF, ce dossier se traduit en 2015 par des actions concrètes. Parmi celles-ci, la mise en place de baromètres internes portant sur nos contenus TV, radio et web.

Nous avons mesuré cinq critères ; le sexe, la catégorie socio-professionnelle, le handicap, l'origine et l'âge. L'exercice du baromètre se reproduit d'année en année. Il est important car il permet d'objectiver les données liées à la diversité. La diversité d'origine, le handicap, tout comme certaines catégories socio-professionnelles sont sous-représentés dans nos contenus.

Des efforts doivent se poursuivre pour donner plus de visibilité à la diversité qui est inhérente à notre société.

En 2015, la diversité s'est traduite aussi sur le terrain.

Après les attentats de Paris, plus de 25 journalistes se sont rendus dans les écoles de la Fédération Wallonie- Bruxelles pour aller au contact des

élèves du secondaire. Près de 700 élèves ont été touchés.

Enfin, en octobre 2015, à l'occasion des 10 ans de la Convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle, la RTBF a produit un diversity show présenté par Ophélie Fontana et Kody Kim, intitulé Tout y passe.

Cette émission, alliant humour et information, a osé aborder les questions parfois taboues qui touchent à la diversité.

La diversité ne doit pas être une posture théorique mais un engagement de tous les jours qui vise à enrichir nos contenus en donnant la parole au plus grand nombre.



L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS

La RTBF mène une politique active en matière d'éducation aux médias. Celle-ci s'articule autour de deux axes. Il s'agit, d'une part, de développer la capacité du public à accéder à tous les médias, à comprendre et à apprécier, avec un sens critique, les différents aspects de ceux-ci et de leurs contenus. Il convient, d'autre part, de donner au public la capacité à communiquer, à participer et à créer du contenu, dans divers contextes et sur plusieurs supports.



Pour atteindre ces objectifs, la RTBF a envisagé l'éducation aux médias de manière transversale dans l'ensemble de sa production (radio, télévision, nouveaux médias) pour tout public ainsi que de manière particulière pour les jeunes et les enfants.

A côté des deux émissions consacrées à l'éducation aux médias que sont **MediaLog** et **media-TIC**, la RTBF a ainsi diffusé, pour les jeunes et plus particulièrement les enfants et les adolescents, des programmes consacrés spécifiquement au décryptage de la publicité, à l'internet et aux nouvelles technologies de l'information. De **What the fake** à **Ma classe fait sa télé** en passant par les Niouzz, OUFtivi Reporter ou **Libre échange**, ces nombreuses initiatives prises en 2015 témoignent de cette ambition de former les publics de Bruxelles et Wallonie à l'accès, la connaissance, l'utilisation et le décryptage des médias et des moyens de communication.

Dans cette perspective la RTBF a approfondi, au cours de l'année écoulée, ses collaborations et partenariats, avec le Csem, notamment.

Elle a enfin été très soucieuse de la participation des publics, leur réactivité, leur interactivité, leur créativité, via l'antenne, les réseaux sociaux ou les visites guidées (**RTBF Inside**, **RTBF Lab**). Cette préoccupation s'est d'ailleurs traduite par des actions de sensibilisation de son personnel à cette thématique.

LES VISITES GUIDÉES THÉMATIQUES ET LES ATELIERS D'ÉDUCATION AUX MÉDIAS

L'offre des visites guidées et des ateliers d'éducation aux médias de la RTBF a évolué en 2015. Les 9 à 10.000 participants accueillis chaque année dans nos studios ont désormais le choix entre trois parcours thématiques, organisés sur trois lieux différents et trois ateliers interactifs.



- Le parcours Making of propose la découverte des coulisses de la radio, de la télévision et du web en s'attachant aux étapes de fabrication de la production média ainsi qu'aux métiers et techniques qui y sont associés (à Bruxelles et Liège – à partir de 8 ans).
- Autour de l'info s'intéresse à la fabrication de l'information en accordant une attention particulière à la question des sources, des contraintes du journaliste et des choix éditoriaux (à Bruxelles – à partir de 14 ans).
- La visite Entre réel et virtuel s'invite dans les studios de DreamWall et KeyWall, à Marcinelle. Les visiteurs y découvrent les étapes de fabrication de l'animation 2D et 3D, les secrets de la technologie virtuelle et de la réalisation d'un bulletin météo (à DreamWall/KeyWall – à partir de 12 ans).
- Les participants de l'atelier La cinquième édition se mettent, le temps de quelques heures, dans la peau d'un éditeur. L'atelier propose l'élaboration des titres du journal parlé de 13H de La Première à partir de sources d'informations disponibles à la RTBF. Le travail débouche sur un enregistrement en studio et une comparaison de l'édition proposée avec celle de La Première, dans un échange avec l'éditeur de la chaîne (à Bruxelles – à partir de 16 ans).
- Dans l'atelier La boîte à production, les participants se transforment en producteur. L'exercice les amène à conceptualiser un micro-programme autour d'un briefing défini avant d'en réaliser un pilote en studio (à Bruxelles – à partir de 14 ans).
- Jeux de pistes sonores initie les publics à la création radiophonique et au montage audio, en proposant de réaliser une séquence audio sur un thème défini. Les participants rencontrent un ingénieur du son (à Bruxelles – à partir de 8 ans).

LES ACTIVITÉS INSIDE (PARCOURS DE VISITE) ET LAB (ATELIERS) REPOSENT SUR UNE DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE EN SIX AXES. ELLE VISE À DÉVELOPPER L'ESPRIT CRITIQUE DES PARTICIPANTS EN LES AMENANT À RÉFLÉCHIR À LA PRODUCTION MÉDIATIQUE ET EN LES CONFRONTANT À LA PRATIQUE. CHAQUE ACTIVITÉ VISE DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES PRÉCIS.

rtbf.be

RAPPORT ANNUEL 2015

Fiertés



LES PRIX 2015

Une nouvelle fois en 2015, la RTBF s'est distinguée en Belgique comme à l'étranger à travers différents prix reçus ou octroyés. La sélection reprise illustre les nombreux domaines où la RTBF s'est démarquée.

FÉVRIER

- **Deux jours, Une nuit** primé du Prix Lumières du meilleur film francophone
- **15 récompenses pour les coproductions RTBF** aux Magritte du cinéma
- **Océane Madelaine** reçoit le Prix Première

MARS

- **La RTBF** remporte le prix de l'Organisation publique de l'année 2015 - catégorie Région wallonne et Fédération Wallonie-Bruxelles

AVRIL

- **L'équipe DEVTEC de la DGTE** remporte le 3^e Prix aux Trophée de la Vidéo Online 2015
- **Vogelpik et Tout ça** primés au CIRCOM

MAI

- **Randstad Awards**: la RTBF employeur le plus attractif en Wallonie et à Bruxelles
- Prix de la Presse Belfius pour **Piégés en Syrie**, un reportage Devoir d'enquête
- **Vogelpik** remporte le Grand Prix CIRCOM
- **Stephen Waarts** est le Prix Musiq'3 du public

JUIN

- **Matière Grise** primée en République Tchèque au Festival d'Ostrava
- **Alors, on change et Matière Grise** primés aux Deauville Green Awards
- **Typique** prix du meilleur scénario au Webfest de Montréal
- **Rwanda la vie après** récompensé à l'URTI : Médaille d'Argent
- **Matière Grise** remporte le Best Cancer Reporter Award

JUILLET

- **Quand je serai dictateur, Before we go** et **Standard** récompensés par la SCAM
- **L'homme qui répare les femmes** : Prix du Public au Festival Ciné Droit Libre (Burkina Faso)

SEPTEMBRE

- **L'Emprise** primé au Festival de la Fiction TV à La Rochelle

OCTOBRE

- **Keeper et Renaitre**, deux coproductions récompensées au FIFF
- **Euh** doublement récompensé au Marseille Web Fest
- **Made in RTBF**, le film d'entreprise, doublement primé au Cannes Corporate Medias et TV Awards

NOVEMBRE

- **Euh** et **Typique** primées aux Liège web Fest
- **Les Niouzz** remportent la 3^e place au Youth News Exchange Awards 2015

DÉCEMBRE

- **Patience, Patience.... T'iras au paradis!** primé au PriMed

L'HUMOUR

Tout au long de l'année 2015, en radio ou en télévision, voire même sur internet à travers la webcréation, la RTBF s'est attachée à révéler et confirmer de nombreux talents. Les rendez-vous en radio comme *Un Samedi d'enfer* sur la Première ou *Les Enfants de chœur*, sur VivaCité, en constituent probablement le vivier.

Chaque dimanche matin, ils sont nombreux autour de Jean-Jacques Brunin, à témoigner de la vitalité et de la diversité de l'humour belge francophone.

Avec ou sans accent, cet humour se décline ailleurs le matin en radio à travers *Le Cactus* dans le Waterzooi sur VivaCité ou *Le Café serré* de La Première. Cette chaîne, comme Pure FM le mercredi avec *Café Comedy*, prolonge le plaisir chaque après-midi de la semaine avec *C'est presque sérieux* et au début du week-end avec *Un Samedi d'Enfer* le samedi matin.

En télévision, l'un des grands rendez-vous de l'humour est bimensuel depuis octobre avec *Le Grand Cactus*. Un jeudi sur deux, Adrien Devyver et Jérôme De Warzée revisitent l'actualité en compagnie de quelques enfants de chœur et d'un redoutable trio



de chroniqueurs. Issu de l'appel à projets « Allumons les idées », cette émission est un format original. Produit sur le site de Média-Rives à Liège, il complète une offre, forte aussi de rendez-vous plus ponctuels, notamment avec les frères Taloché.

BOSSEMANS ET COPPENOLLE AU PROFIT DE VIVA FOR LIFE

Dans la lignée de l'expérience menée une année plus tôt, les journalistes et animateurs de la RTBF sont remontés sur les planches en 2015 pour s'approprier la savoureuse comédie de Van Stalle et D'Hanswyck, « *Bossemans et Coppennolle* ».

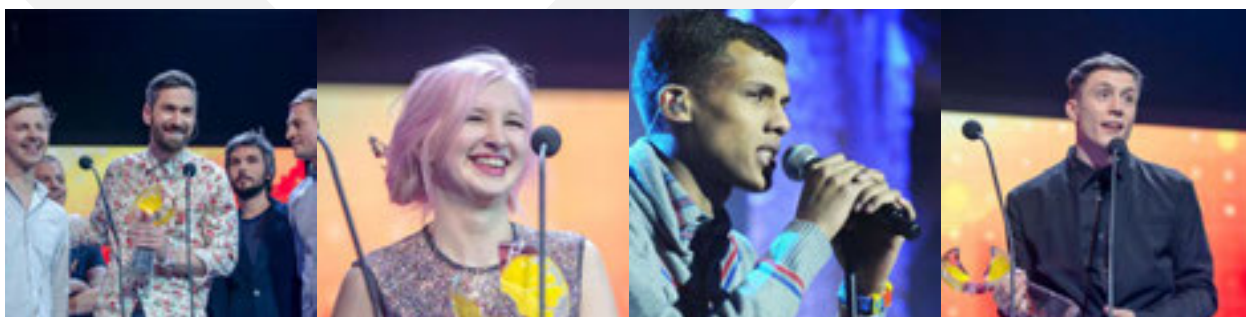
Au total, 12 visages connus de la RTBF ont incarné les personnages hauts en couleurs de cette parodie bruxelloise de « *Roméo et Juliette* ». Enregistrée au Théâtre Royal des Galeries, la performance a été diffusée en télévision sur La Une à l'occasion des fêtes de fin d'année. Cette représentation unique a permis de récolter 6.500 € au profit de l'action Viva for Life 2015.



LA PREMIÈRE ÉDITION DES D6BELS MUSIC AWARDS

A l'été, la RTBF a lancé un nouvel événement de prestige pour les artistes de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

A l'image des Victoires de la Musique (France), des Grammy Awards (Etats-Unis) ou des MIA's (Flandre), les « D6bels Music Awards » sont un événement qui offre une visibilité exceptionnelle au travail des artistes et des équipes qui les entourent, en soulignant leur talent au cours d'une cérémonie de remise de prix. Porté par les différentes chaînes de la RTBF, ce projet crossmedia, développé en 2015, s'est déroulé en différentes phases permettant de présenter les artistes sélectionnés, d'ouvrir le vote au public et aux professionnels du secteur et enfin de découvrir le palmarès lors d'une émission TV en direct diffusée sur La Deux en janvier 2016.



Album de l'année
Groupe de l'année

Girls in Hawaii

Révélation de l'année
Artiste Solo de l'année
Artiste Pure FM de l'année

Alice on the Roof

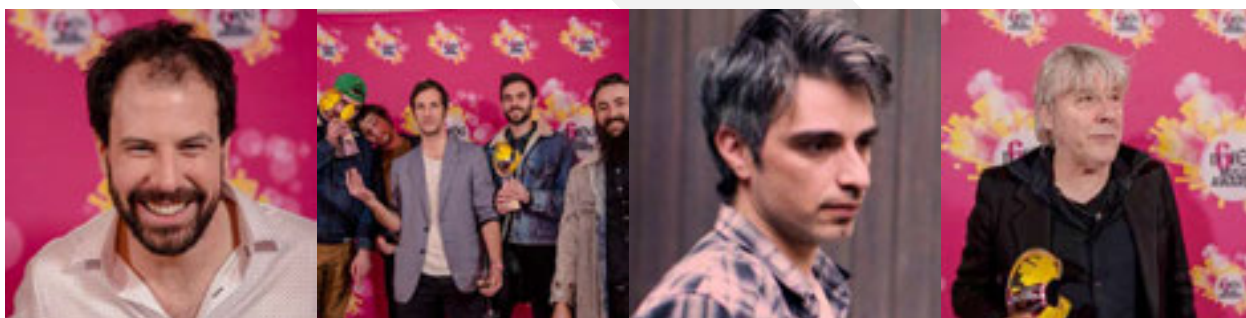
Concert de l'année
Artiste VivaCité de l'année
Auteur-Compositeur de l'année
(Prix SABAM)

Clip Vidéo de l'année

Stromae

Hit de l'année

Loïc Nottet



Artiste "La Première"

Grandgeorge

Groupe "Classic 21"
Visuel de l'année

Great Mountain Fire

Secteur Musique

David Baboulis

Prix d'honneur de l'année
(Prix SABAM)

ARNO

MONS ET MERVEILLES : KARBON KABARET

Le pari était réel. Mais le fait de l'avoir tenté ne le rend que plus excitant. En septembre 2015 dans le cadre de Mons 2015 et des Fêtes de Wallonie à Liège, Fabrice Murgia montait Karbon Kabaret dans la Cité ardente.

La RTBF décidait de le capter et de le diffuser en direct sur La Une. Saisir l'âme d'une ville, d'une province, trouver les mots, les images, convoquer les souvenirs, son histoire, sublimer son folklore, le confronter à sa force créatrice, à son actualité, à son devenir, à ses possibles : Karbon Kabaret a été un projet aussi unique qu'ambitieux. Relevant bel et bien du collectif, il a réuni des artistes et des artisans, des associations ou des citoyens. Mais des acrobates, des chanteurs et groupes musicaux, un orchestre, des DJs, des artistes visuels, des fanfares, des majorettes, des acteurs, des poètes y ont aussi pris part.

Du coup, le défi de la RTBF était bel et bien de montrer à l'antenne la force et la puissance d'une création, forte également de projections vidéo, d'images d'archives et de performances live. Karbon Kabaret, l'opéra urbain de Fabrice Murgia, puisait sa force autant dans sa modernité que dans l'histoire des traditions populaires liégeoises. La RTBF est fière de les avoir faites partager à des dizaines de milliers de téléspectateurs.



THE VOICE, SAISON 4

Dans la lignée de trois premières saisons à succès, le télé-crochet The Voice Belgique était de retour en 2015 avec vivier de talents toujours aussi impressionnant.

Dès l'ouverture des auditions, près de 2.500 candidats ont tenté leur chance sur internet. Parmi eux, 100 ont passé l'étape des présélections et 50 ont tenté leur chance aux Blinds auditions avec Maureen et Walid dans le studio liégeois de la RTBF. Face à eux, trois nouveaux coaches ont rejoint l'aventure aux côtés de BJ Scott. Avec elle, Chimène Badi, Stanislas et Jali ont convaincu 32 talents de rejoindre leurs équipes.

Après 16 semaines de compétitions, Carmen, Tatiana, Florent et Thomas ont accédé à la finale accom-

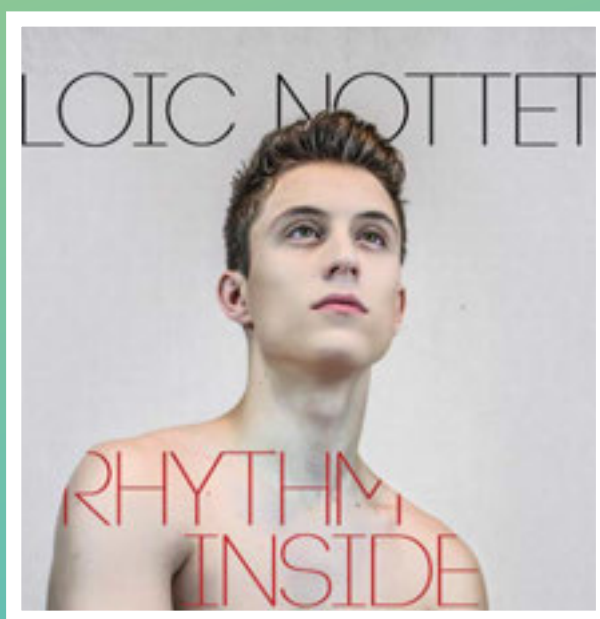
pagnés d'invités d'honneur tels que Black M, Kendji Girac et Loïc Nottet, finaliste de la troisième saison de The Voice qui a défendu avec succès les couleurs de la Belgique au Concours Eurovision de la chanson.

A l'issue de la soirée, c'est Florent Brack qui a remporté la 4e saison de The Voice Belgique avec 54% des votes du public. Âgé de 17 ans et passionné du rock des années 70, Florent a sorti son premier single « Cold heart blues » en septembre.



LOÏC NOTTET À L'EUROVISION

Originaire de Courcelles dans la province du Hainaut, le finaliste de la troisième édition de The Voice Belgique a défendu les couleurs de la Belgique lors de la 60e édition du Concours Eurovision de la Chanson qui s'est déroulée à Vienne. En compétition avec 27 pays européens et l'Australie, Loïc Nottet s'est hissé à une historique quatrième place du concours grâce au titre Rhythm Inside coécrit avec BJ Scott.



LA COUPE DAVIS

Parmi les nombreuses compétitions sportives qui étaient à suivre avec la rédaction des sports de la RTBF, l'édition 2015 de la Coupe Davis fut l'occasion de vivre de grands moments d'émotion grâce au parcours exceptionnel de l'équipe belge.

Tout au long de l'année, la formation de Steve Darcis et de David Goffin a porté haut les couleurs de la Belgique, jusqu'en finale du tournoi face à la Grande-Bretagne. Un événement qui ne s'était plus produit depuis 1904 !

A l'antenne, commentateurs et consultants ont permis de partager de grands moments de fierté du tennis belge.



LES DIABLES ROUGES

Avec neuf rencontres disputées et huit victoires engrangées, les Diabes rouges ont eux aussi fait vibrer la Belgique et porté haut ses couleurs.

Très suivies, aussi bien en télévision, qu'en radio ou encore sur le web, les performances de l'équipe nationale belge ont permis à notre pays de se qualifier pour la phase finale de l'EURO 2016 programmée en France. En neuf matches, l'équipe dirigée par Marc Wilmots ne s'est inclinée qu'une seule fois face au Pays de Galles et a réussi à s'imposer fièrement face aux plus grandes formations telles que la France ou encore l'Italie.

Diffusés en exclusivité sur la RTBF, les matches des Diabes rouges de 2015 constituent les meilleures audiences de l'année et demeurent une exclusivité sur nos antennes.



rtbf.be

RAPPORT ANNUEL 2015

Anniversaires



50^E ANNIVERSAIRE DU JARDIN EXTRAORDINAIRE

La plus ancienne émission de la RTBF, incarnée tour à tour par Arlette Vincent, Claudine Brasseur et Tanguy Dumortier, a soufflé ses 50 bougies à l'automne 2015.

Apparue le 3 octobre 1965 en noir et blanc avant de basculer en couleurs en 1971, le Jardin Extraordinaire est resté depuis un demi-siècle un rendez-vous télévisuel hebdomadaire fédérateur.

Pour fêter dignement l'événement, l'équipe de Tanguy Dumortier a proposé une soirée spéciale en trois temps forts.

Le premier s'est intéressé à la découverte des coulisses de fabrication de l'émission par le regard de cinq téléspectateurs.

Le deuxième était consacré à un documentaire baptisé « Les Enfants du Jardin », qui retraçait l'histoire et l'évolution de l'émission, son engagement pour la sauvegarde des animaux et de l'environnement.

Enfin, dans la même perspective, le documentaire « Freedom, la légende des aigles » a conclu cette soirée événement en évoquant l'histoire de deux aigles qui découvrent la liberté et l'envol après une existence en captivité.



30 ANS DES BELGES DU BOUT DU MONDE

Née en 1985, l'émission radio et télévision Les Belges du bout du monde a soufflé ses 30 bougies en 2015. Plongé au cœur des plus beaux paysages, cela fait trois décennies qu'Adrien Joveneau emmène les auditeurs et téléspectateurs à la rencontre de Belges qui ont décidé de quitter le plat pays pour tenter l'aventure à quelques centaines de kilomètres de Bruxelles ou bien plus loin, de l'autre côté de la planète.

En plus de présenter, sur La Une et La Première, une nouvelle série de portraits de nos compatriotes expatriés au cœur de régions les plus dépaysantes les unes que les autres, Adrien Joveneau est parti en tournée avec "Exploration du Monde". En sillonnant la Belgique francophone cette fois, notre globe-trotteur a présenté une compilation de 30 ans d'escapades et de rencontres sur scène et sur grand écran durant quatre mois d'affilée.



10 ANS POUR QUESTIONS À LA UNE

Diffusé pour la première fois le 2 novembre 2005, le magazine d'information a fêté ses 10 ans d'antenne à la RTBF.

Autour de ses présentateurs, l'émission a emmené des dizaines de journalistes enquêter sur tous les terrains : politique, santé, consommation ou encore société. En 10 années, Questions à la Une a diffusé plus de 600 reportages et 450 productions propres de la RTBF.

A l'occasion de cet anniversaire, une émission spéciale diffusée le 4 novembre 2015 a emmené le téléspectateur dans les coulisses de fabrication d'une émission en posant différentes questions : Comment choisit-on les thèmes ? Comment trouver les bons témoignages ? Jusqu'où peut-on aller pour obtenir certaines informations ?

Une émission unique qui a proposé une plongée dans l'envers du décor d'un magazine d'information suivi en moyenne par 300.000 téléspectateurs depuis sa première édition qui posait la question « Combien vous coûte votre mort ? ».

600

REPORTAGES

450

PRODUCTIONS PROPRES



UN QUART DE SIÈCLE POUR LE BOURLINGUEUR

Insolite, exotique, humoristique mais toujours original, cela fait 25 ans que le bourlingueur a le chic pour dénicher des situations qui nous sortent de notre zone de confort.

Entre ses voyages, les reportages coups de poing et l'écriture de scénarios, Philippe Lambillon est devenu au fil des années le baroudeur infatigable du service public. Pour fêter ce quart de siècle, une programmation spéciale et souvenir a été diffusée en télévision. Durant 25 jours, autant de capsules ont proposé des images totalement inédites, cocasses et savoureuses qui montraient le bourlingueur dans tous ses états en 25 années de tournage.

Cerise sur le gâteau, une émission spéciale a également été produite pour l'occasion. Une aventure inédite pour évoquer le personnage du bourlingueur dans laquelle Philippe Lambillon était accompagné de Tatiana Silva.



10 ANS D'EXCELLENCE BELGE

Né en 2005 à la RTBF, le magazine de l'excellence et du savoir-faire belge, met en lumière les hommes et les femmes qui participent à la renommée de la Belgique que ce soit à travers leurs créations ou leurs fonctions.



De la noblesse de sang à la noblesse de cœur, de la fierté nationale au rayonnement international, C'est du Belge, propose ainsi chaque semaine depuis 10 ans, de nouveaux reportages sur les meilleurs ambassadeurs de la culture, des compétences, du talent et de la fierté de notre pays. En une décennie, l'émission est devenue un label, une marque, un slogan. Jamais les journalistes de C'est du Belge ne sont tombés à court de sujets : la réserve de talents en Belgique est énorme, et en constant renouvellement, sans parler de l'actualité royale, riche elle aussi.

Chaque vendredi soir, c'est donc un petit bout de belgitude que le téléspectateur retrouve. Surprendre, étonner, informer, distraire ou encore épater, sont les maîtres-mots de l'équipe de C'est du Belge; une équipe d'explorateurs de ce pays que d'aucuns nomment « petit ». Petit par la taille peut-être, mais grand par son excellence.

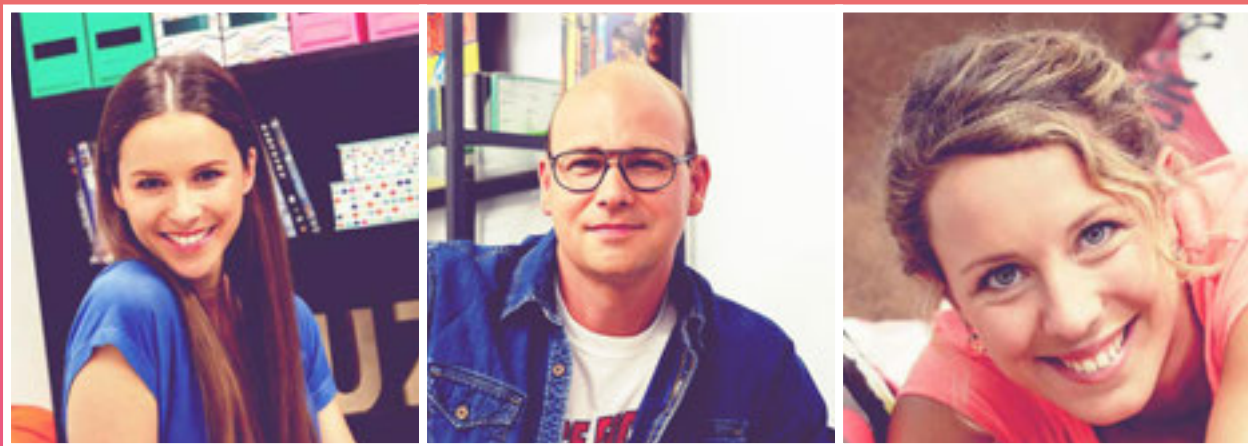
Ces 10 années de succès ont été célébrées à l'occasion d'une émission spéciale en direct d'un haut-lieu de prestige : l'Hôtel Métropole à Bruxelles qui fêtait quant à lui ses 120 ans de présence dans la capitale. Cette soirée festive fut l'occasion de retracer l'histoire du magazine depuis sa création en présence de nombreux invités.

15 ANS DE NIOUZZ

Au mois de mars, le seul JT quotidien pour les 8-12 ans du paysage médiatique francophone européen a soufflé sa 15e bougie. Les Niouzz ont vu le jour le 13 mars 2000, en réponse au séisme médiatique de l'affaire Dutroux qui avait mis à jour la nécessité d'expliquer, de mieux faire comprendre l'actualité aux plus jeunes et de leur permettre de s'ouvrir au monde qui les entoure.

En 15 ans, Les Niouzz n'ont cessé d'évoluer grâce aux collaborations avec les télévisions locales, avec les Youth News Exchange qui permettent d'échanger des reportages via le réseau de l'UER ou encore grâce à l'apparition des Niouzz reporters, des classes Niouzz ou de Code Aventure qui a emmené des jeunes enquêter sur différents problèmes qui touchent les pays du Sud.

En cette année anniversaire, cette évolution permanente des Niouzz s'est traduite à l'antenne par un nouveau logo, un nouvel habillage, un nouveau studio et de nouveaux présentateurs. Depuis la rentrée sur La Trois (OUFtivi), David, Cécile et Marie décorquent l'info du lundi au vendredi sur un ton fluide, dynamique et audacieux, le tout en s'adressant à une génération de plus en plus connectée.



OUFTIVI A 5 ANS

A l'occasion de son 5e anniversaire, OUFtivi a fait le plein de nouveautés et de surprises. Le label jeunesse de la RTBF a notamment adopté un style graphique différent avec un nouveau logo et un nouvel habillage, le tout toujours sans publicité.

A l'écran, OUFtivi a étendu sa programmation tous les jours jusque 20 heures avec une programmation enrichie de nouveaux dessins animés, sans oublier les soirées et matins pyjama. La déclinaison web d'OUFtivi se veut elle aussi plus accessible avec un site désormais adapté à tous les supports : tablettes, smartphones et ordinateurs. Le site OUFtivi.be offre aux enfants de 3 à 12 ans la possibilité de revoir en vidéo l'ensemble des programmes TV.



LE FESTIVAL MUSIQ'3

L'ambiance et le public étaient au rendez-vous pour fêter les 5 ans du Festival Musiq'3, du 26 au 28 juin 2015. Un vif succès qui s'est traduit par une hausse de fréquentation de 42% par rapport à l'édition précédente.

Sous le soleil et la thématique de la liberté, les festivaliers étaient donc nombreux à parcourir la place, le chapiteau et les salles de concert de Flagey et du Marni pour assister à la soixantaine de concerts et d'animations d'une très belle qualité artistique et d'une programmation variée.

Celle-ci proposait de grands noms belges et internationaux dont l'invité d'honneur du Festival, le pianiste et compositeur Fazil Say, le violoncelliste Gautier Capuçon, l'Orchestre Philharmonique Royal de Liège, le Brussels Philharmonic, mais également de jeunes talents comme l'Orchestre à cordes du Festival et les ensembles des étudiants du Conservatoire de Bruxelles.

Cette édition du Festival s'est également développée jusqu'à l'hôpital d'Ixelles pour quelques concerts, ainsi qu'aux portes de Flagey où de nombreux musiciens se sont produits en soutien à Cap 48. Une autre grande nouveauté 2015 était le studio radio Musiq'3, installé dehors, sur la place Sainte-Croix.

Le public a pu assister aux 30 heures d'émissions radio, retransmises en direct. Les passants pouvaient donc voir et entendre les concerts, présentations et interviews d'artistes en live, ce qui s'est avéré un véritable « plus » et a renforcé encore « l'esprit festival » de l'évènement.



rtbf.be

RAPPORT ANNUEL 2015

Collaborations



RENDEZ-VOUS GRAND-PLACE 60 ANS DES RADIOS FRANCOPHONES PUBLIQUES

En 1955, les dirigeants des radios de service public français, suisse et belge créent la Communauté des radios publiques de langue française (CRPLF), bientôt étendue à l'aile francophone de Radio-Canada. Au début des années 80, la CRPLF est devenue les RFP (Radios francophones publiques).

Au début 2016, cette instance fusionne avec la CTF (Communauté des télévisions francophones publiques). Juste avant cela, les RFP ont connu leur point d'orgue le 25 septembre 2015 sur la Grand-Place de Bruxelles.

A l'occasion du 60e anniversaire des RFP, Bruxelles a en effet mis les petits plats dans les grands pour une soirée populaire 4 carats retransmise en direct sur La Une et La Première mais aussi Radio France, la RTS et Radio-Canada. Sur la Grand-Place, se sont en effet succédées ce soir-là des stars françaises (Zazie, Thomas Dutronc, Dominique A., Raphaël, Les Innocents, Vianney et Louane), africaines (Amadou et Mariam), québécoise (Salomé Leclerc) et belges (Jali, Saule, Akro et Marie Warnant). De quoi repartir pour 60 ans mais dans une logique de convergence des médias !



VIVRE ICI



Le printemps 2015 a vu aboutir une collaboration inédite entre la RTBF et les Télévisions locales autour d'un projet de site internet commun baptisé « Vivre Ici ». Internet étant devenu une source essentielle d'information, y compris sur le terrain local, ce nouveau site permet de prendre connaissance de ce qui se passe tout près de chez soi.

Initiative unique en Fédération Wallonie-Bruxelles, Vivre Ici permet d'accéder à une multitude d'informations locales et pratiques en introduisant son code postal. Le site rassemble des contenus d'information issus des douze télévisions locales et de la RTBF, permet de rechercher, entre autres, les horaires de transports en commun, une pharmacie de garde, un vétérinaire ou encore un baby-sitting.

L'interactivité est elle aussi au cœur du projet qui suscite la participation des citoyens qui peuvent y poster leurs photos, alimenter un agenda local ou encore rejoindre la communauté « Vivre Ici » sur les réseaux sociaux. Avec la volonté de mise en avant de contenus locaux, la plateforme offre également aux communes un espace de publication d'informations d'intérêt général.

1

PAGE D'ACCUEIL

POUR

281

COMMUNES

UNE PREMIÈRE PIERRE

En 2015, la RTBF a noué une nouvelle collaboration concrète avec une télévision locale. En plein cœur de Charleroi, c'est sur la place de la Digue que la RTBF et Télésambre ont posé la première pierre d'un bâtiment commun.

Ce projet baptisé Médiasambre s'installe à côté du bâtiment existant de la RTBF situé boulevard Tirou. Avec une surface de 2.500 m², ce nouvel outil technologique comprendra des bureaux dédiés aux rédactions, un studio de télévision et un studio visuel destiné à faire à la fois de la télévision et de la radio. Avec Médiasambre à Charleroi, et à l'instar de Média Rives à Liège ou de Reyers à Bruxelles, la RTBF et Télésambre construisent ensemble ce qui deviendra un pôle multimédia d'envergure qui contribuera au renouveau du centre-ville carolo.

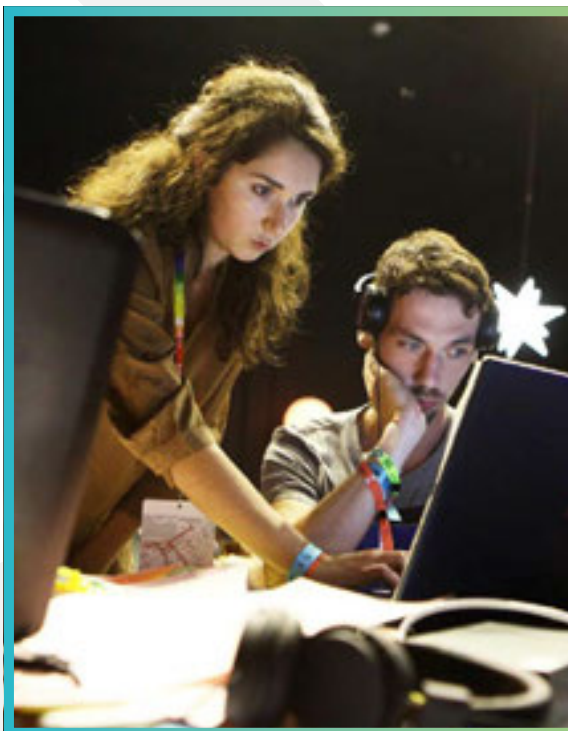


LE FORUM MONDIAL DE LA LANGUE FRANÇAISE À LIÈGE

Dans le cadre du Forum mondial de la langue française, les studios liégeois de la RTBF ont accueilli le temps d'un « hackathon » une soixantaine de jeunes francophones originaires de la francophonie.

Cet événement était une occasion unique de stimuler la création et de faire se rencontrer des jeunes développeurs, concepteurs, réalisateurs et graphistes avec des professionnels de l'audiovisuel. Répartis en équipes de deux à quatre personnes, les participants avaient 48 heures pour développer une nouvelle application mobile utile dans l'audiovisuel, convaincre le jury et se faire remarquer dans le monde de la création numérique.

Au terme de la compétition, le projet vainqueur proposait d'associer des chansons à des souvenirs vécus dans un lieu traversé. Un prix spécial a été attribué à un prototype d'application qui détecte les spams et arnaques dans nos boîtes mails.



LA BELGODYSSÉE

Le concours mis sur pied par la RTBF et la VRT en 2005 en partenariat avec le Fonds Prince Philippe a une nouvelle fois suscité de fortes collaborations entre de jeunes talents journalistiques des trois Communauté du pays.

La 11^e édition de la Belgodyssée était placée sous le signe des « nouvelles formes de solidarité ». Durant huit semaines, huit duos d'étudiants en journalisme se sont intéressés à cette thématique à travers des reportages radio, de presse écrite et web.

En décembre dernier, Sophie Mergen (UCL), et Claudia Frickel (VUB) ont été désignées vainqueurs de l'édition 2015 du concours. Sophie Mergen s'était impliquée dans un reportage aux initiatives citoyennes et aux associations solidaires portées par de jeunes musulmans. De son côté, Claudia Frickel s'est intéressée à l'ASBL Aditi qui propose des conseils et du soutien en matière de sexualité aux personnes en situation de handicap.

Les lauréates ont reçu leur Prix en présence de S.M le Roi Philippe et remporté un stage de six mois dans les rédactions de la RTBF et de la VRT. Le duo Nicolas Lowyck (IHECS) et Janne Vandevelde (KU-Leuven) a, quant à lui, reçu le Prix de la meilleure collaboration. Le Prix de la meilleure contribution en presse écrite est lui revenu à Eglantine Nyssen (UCL).



AU CŒUR DES FESTIVALS DE L'ÉTÉ

La RTBF a une nouvelle fois mobilisé tous ses médias pour capter le meilleur du son et de l'image de tous les festivals de musique, mais aussi de théâtre ou d'arts de la rue. Sur le terrain, la RTBF a partagé l'ambiance et révélé les coulisses de 80 festivals dont elle est partenaire.

Comme à son habitude, La Première a pris l'air depuis 13 grands rendez-vous culturels et festifs, en direct et en public : Le Festival au Carré, Couleur Café, LaSemo, le Festival interculturel du Conte de Chiny, la Foire de Libramont, le Festival d'Art de Huy, Chassepierre...

L'ambiance des Francofolies de Spa était à vivre sur la Première, Viva-Cité, Pure FM, Classic 21 et en télévision avec les D6bels Francofolies ou encore lors des journaux télévisés.

Classic 21 On Tour s'est aussi installée aux Ardentes qui fêtaient cette année leurs 10 ans. Dix bougies également fêtées par Pure FM et La Deux à travers 10 capsules des meilleurs concerts.

A Bruxelles, la cinquième édition du Festival Musiq'3 a rassemblé 200 artistes pour 50 concerts en 30 heures de direct et permis de réaliser huit captations pour la télévision et de proposer une programmation spéciale sur La Trois.

De son côté, Pure FM est devenue comme chaque année la radio des festivals avec plus d'une centaine d'heures de direct et des reportages radio, web, vidéos, sur les réseaux sociaux, des interviews et live sessions.

Chez les plus jeunes, OUFtivi s'est associée à plusieurs festivals comme LaSemo, Brosella Kids et KIDZIK tout en mettant un accent particulier sur le Festival Musiq'3 où quelques OUFtivi reporters ont pris le temps de décrypter la musique classique pour les plus jeunes mélomanes.



80

FESTIVALS COUVERTS
PAR LA RTBF

SOURCE SÛRE



Dans un monde où la surveillance informatique se déploie fortement, les journalistes se battent pour préserver la protection de leurs sources. Après l'affaire WikiLeaks, la question est arrivée sur le tapis: les lanceurs d'alerte qui révèlent les données (comme Edward Snowden, Julian Assange ou Bradley Manning) sont-ils en sécurité ? Les journalistes peuvent-ils encore faire correctement leur travail et taire leurs sources ?

Dans ce contexte, plusieurs médias francophones se sont associés en 2015, sur proposition de la RTBF, pour mettre sur pied une plateforme de lanceurs d'alerte intitulée Source Sûre. Le site www.source-sure.eu permet à des lanceurs d'alerte d'envoyer des informations confidentielles à des médias, en envoyant des documents qui seront transmis de façon anonyme et intraçable. Ils peuvent choisir d'envoyer leurs documents à un seul média, ou à plusieurs. Si le lanceur d'alerte accepte d'être recontacté, le journaliste qui aura reçu les documents pourra dialoguer avec lui en ligne, en utilisant un code unique et secret. Les médias affiliés à la plateforme qui ont reçu les do-

cuments décident alors de vérifier les informations et de publier ou non les informations.

La plateforme Source Sûre est composée de journalistes de différents médias belges, français et suisses : la RTBF, Le Soir, La Libre, L'Avenir, Le Monde, L'Obs, France Télévisions et RTS. Depuis février 2015, des dizaines d'alertes ont été postées sur le site à destination des différents médias francophones.

Renforcé récemment par les affaires LuxLeaks et Panama Papers, le débat est toujours sur la place publique...

rtbf.be

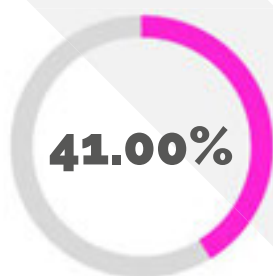
RAPPORT ANNUEL 2015

Médiation



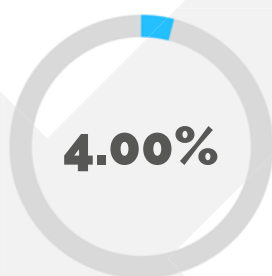
BILAN MÉDIATION

Au cours de l'année 2015, le service de Médiation et de Relations avec les publics a enregistré 6106 demandes, avis, félicitations, suggestions ou plaintes.



41.00%

DEMANDES



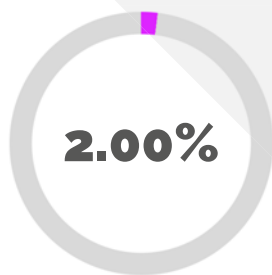
4.00%

PLAINTES



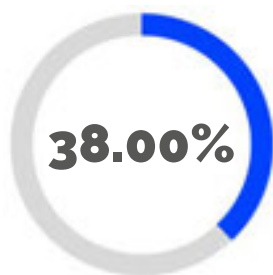
15.00%

SUGGESTIONS



2.00%

FÉLICITATIONS



38.00%

AVIS NÉGATIFS

L'année 2015 voit une augmentation significative des réactions dans quatre domaines principalement. Le journal télévisé d'abord. Les attentats de Charlie Hebdo et de Paris ont suscité de nombreuses réactions. Elles concernent le caractère parfois violent des images montrées, le nombre d'éditions spéciales, les interviews réalisées, les informations et commentaires sur les actions des forces de l'ordre, etc. Les suggestions de reportages sont par ailleurs très nombreuses (820 en 2015).

La déprogrammation a fait réagir les téléspectateurs. Dans le cadre des attentats d'une part : déprogrammation d'émissions en raison des éditions spéciales mais également déprogrammation de séries ou téléfilms en raison du caractère inopportun des scénarii par rapport à l'actualité. Dans le cadre de changements effectués dans les émissions ou les grilles d'autre part : Télétourisme et La clef des champs ont disparu au profit des Ambassadeurs, Et Dieu dans tout ça ! a raccourci sa durée de moitié, le présentateur de Noms de Dieux partant à la retraite.

Les courriers et courriels relatifs aux problèmes d'orthographe et de grammaire mais également de diction sont significativement plus nombreux en 2015 (176 en 2015 contre 96 en 2014). Ils concernent principalement les titres et sous-titres du journal télévisé et les articles du site info.

Enfin, la fréquence des coupures publicitaires, majoritairement dans les séries, a rassemblé de nombreux avis négatifs. La publicité sur les sites Internet fait également réagir les internautes.

rtbf.be

RAPPORT ANNUEL 2015

Audiences

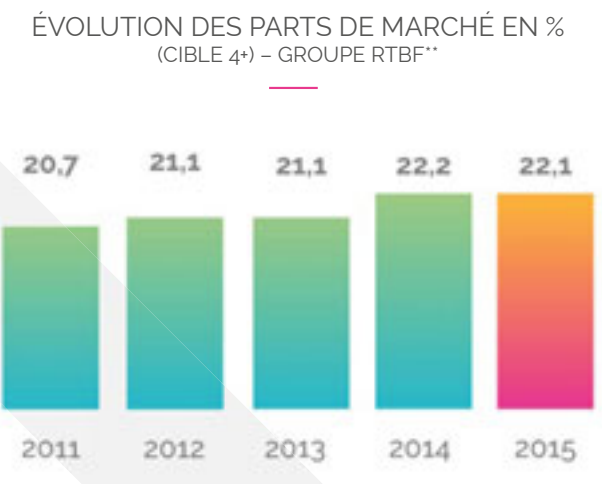
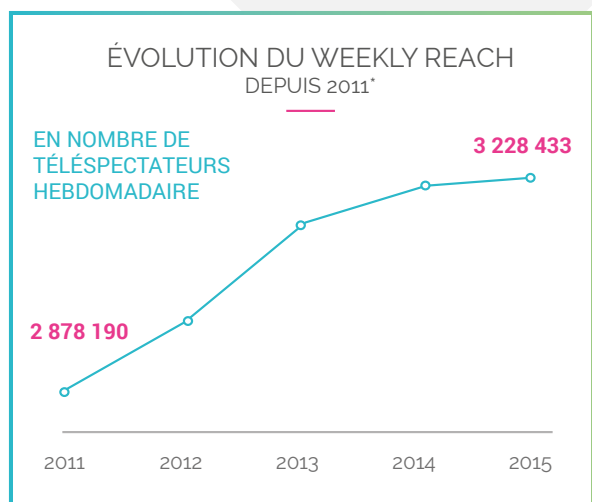


AUDIENCES TÉLÉVISION

* Source : Audimétrie CIM Weekly rch (#) – seuil de vision 15 min - cible 4+ – Live +0
 ** Source : Audimétrie CIM – Live+0

Au cours de l'année 2015, 3.228.433 téléspectateurs différents ont eu un contact d'au moins 15 minutes avec l'une des chaînes de la RTBF, soit 72,7%. Une proportion en légère baisse par rapport à l'année record de 2014 qui avait été portée par le sport et le parcours des Diables rouges lors de la Coupe du Monde 2014. Il s'agit toutefois d'une proportion plus importante qu'en 2013 et 2011, deux années sans compétition de foot.

A noter également que 868.869 téléspectateurs différents (19,6% de la population) ont eu un contact hebdomadaire d'au moins 15 minutes avec La Trois, un record absolu pour la chaîne.



ÉVOLUTION DES PARTS DE MARCHÉ EN % (CIBLE 4+) – DÉTAIL PAR CHAÎNE

L'année 2015 se clôture à 22,1% de parts de marché pour la RTBF contre 22,2% en 2014, 21,1% en 2013 et 2012, et 20,7% en 2011.

La Une gagne 0,4 point en 2015 (contre 15,4% en 2014, 15,2% en 2013 et 14,7% en 2012). La baisse de 0,7 point de La Deux s'explique principalement par l'absence de grands compétitions sportives sur la chaîne (en 2014 : Coupe du Monde et le parcours des Diables rouges). La Trois est en très légère hausse par rapport à 2014 à 1,4% de parts de marché (contre 1,3% en 2014).



AUDIENCES RADIO

* Source : Étude tactique Radio – Sud 12+ – 2015 (33/33/33)

** Source : 2006 à 2015 : étude CIM Radio, 12+ Sud (33/33/33) | 2002 : étude Radioscan (et Radiométrie)

*** Source : Etude tactique Radio – Sud 12+ - (W2015-1+2 ; W2015-3 ; W2015-1+2+3 ; Evol. Vs 2014-1+2+3)

1.840.986

**AUDITEURS EN 2015 SUR LES 5 CHÂÎNES
(EN MOYENNE HEBDOMADAIRE)***

54%

**DES AUDITEURS FRANCOPHONES
ÉCOUTENT CHAQUE SEMAINE AU MOINS
UNE RADIOS DE LA RTBF**


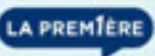



Les radios de la RTBF obtiennent, pour l'année 2015, une moyenne de 36,2% de parts de marché. Avec ce résultat, les radios du groupe RTBF améliorent leur part de marché par rapport à l'année 2014 (34,7% de parts de marché) et confirment le leadership de la RTBF dans le paysage radiophonique.

**LES RADIOS DE LA RTBF OBTIENNENT, POUR
L'ANNÉE 2015, UNE MOYENNE DE 36,2% DE
PARTS DE MARCHÉ**

L'année 2015 a été remarquable pour les radios de la RTBF puisque leur part d'audience globale a atteint un nouveau record en passant de 34,7% de moyenne en 2014 à 36,2% de moyenne en 2015.

Le total RTBF progresse grâce à trois radios : VivaCité, Classic 21 et Pure FM qui enregistrent chacune leur audience record en 2015.

En nombre d'auditeurs hebdomadaires, les cinq radios de la RTBF ont fidélisé en moyenne 1.840.986 auditeurs de 12 ans et plus, ce qui représente plus d'un auditeur sur deux en Belgique francophone.

RADIOS***	PRINTEMPS 2015	AUTOMNE 2015	ANNÉE 2015	ÉVOLUTION (2015 vs 2014)
	14,8 %	14,2 %	14,6 %	0,5 %
	6,8 %	6,9 %	6,8 %	0,0 %
	9,3 %	10,2 %	9,6 %	0,7 %
	3,6 %	3,6 %	3,6 %	0,7 %
	1,7 %	1,2 %	1,5 %	-0,5 %
TOTAL RTBF	36,3 %	36,1 %	36,2 %	1,5 %

En nombre d'auditeurs, le bilan de cette vague est remarquable puisque **la RTBF se renforce sur ces fondamentaux** que sont l'audience quotidienne (daily reach) et l'audience hebdomadaire (weekly reach). En effet, le total RTBF progresse en un an grâce à deux radios musicales qui ont recruté de nombreux auditeurs : Classic 21 qui enregistre son deuxième meilleur résultat d'audience quotidienne et progresse encore en nombre d'auditeurs différents chaque semaine avec son record de 601.384 auditeurs. Mais aussi Pure FM qui atteint un sommet historique sur les deux indicateurs à 360.883 auditeurs hebdomadaires !

Les radios musicales ont donc le vent en poupe : **Classic 21 atteint son meilleur résultat historique** en part de marché, en frôlant les 10% (9,6%) en moyenne annuelle, soit un bond de +0,7 pt en un an. Mais aussi en durée d'écoute avec 3 heures d'écoute en moyenne en 2015, la radio rock de la RTBF progresse de 20 minutes en un an et ravit pour la première fois la position de radio écoutée la plus longtemps du paysage radio à Nostalgie.

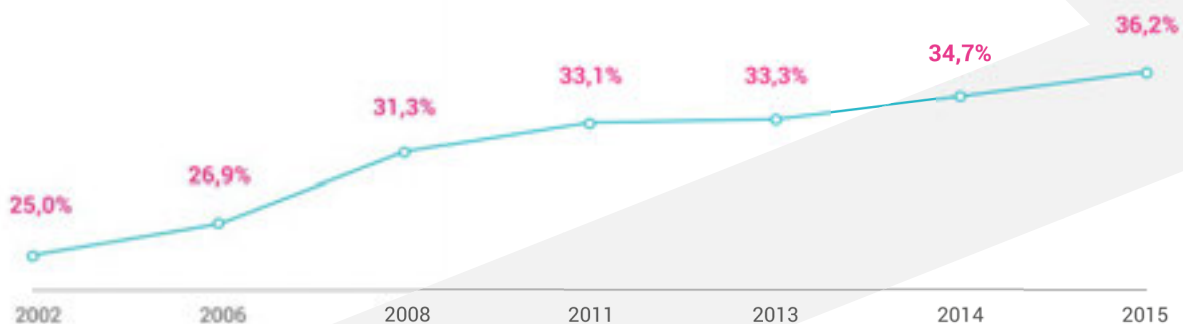
Pour sa part, **Pure FM enregistre sa meilleure part de marché (3,6%) sur une année complète (2,9% en 2014)** et n'a jamais eu autant d'auditeurs ! En effet, elle réalise le meilleur recrutement d'auditeurs de son histoire puisqu'avec 360.883 auditeurs hebdomadaires, elle gagne en un an plus de 40.000 auditeurs par semaine et plus de 30.000 chaque jour.

Au niveau de l'analyse par radio, **VivaCité n'a jamais compté autant d'auditeurs après 2014** : Avec 910.747 auditeurs hebdomadaires, la radio de proximité de la RTBF se maintient au meilleur de ses résultats après l'année exceptionnelle précédente. Elle a par contre amélioré sa durée d'écoute en un an ce qui la place à son niveau de part de marché record à 14,6%, la positionnant à la deuxième place du paysage radiophonique sur ce critère, mais en réduisant l'écart avec le leader Radio Contact pour la seconde année consécutive.

La Prem1ère confirme sa stabilisation, à 6,8% de part de marché comme en 2014. Elle renforce sa durée d'écoute auprès de ses fans mais baisse en nombre d'auditeurs à 529.216 auditeurs hebdomadaires.

Enfin, **Musiq'3** est la seule radio musicale de la RTBF en baisse tant en parts de marché qu'en nombre d'auditeurs. Avec une part d'audience de 1,5%, elle subit les variations de résultat dues aux faibles niveaux d'échantillons de l'étude radio pour une radio aussi thématique.

ÉVOLUTION DES AUDIENCES DEPUIS 2002**



AUDIENCES WEB

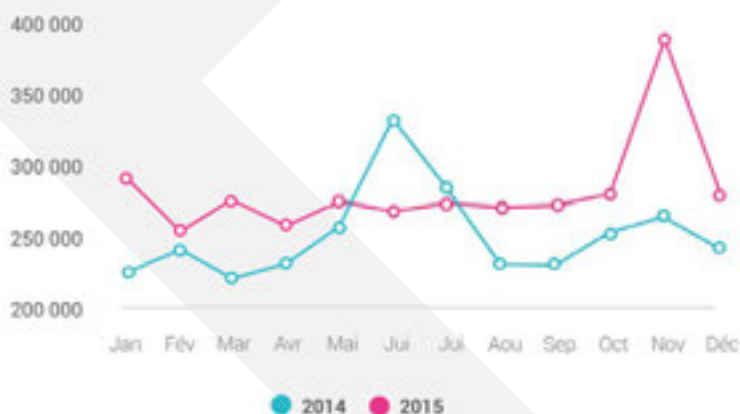
* Source : Etude CIM Internet – Daily Unique Browsers – Cumul PC, Tablettes, Smartphones en Belgique et International.

NOUS CONSTATONS UNE PROGRESSION GÉNÉRALE DU NOMBRE DE VISITEURS UNIQUES EN 2015, EN COMPARAISON AVEC 2014

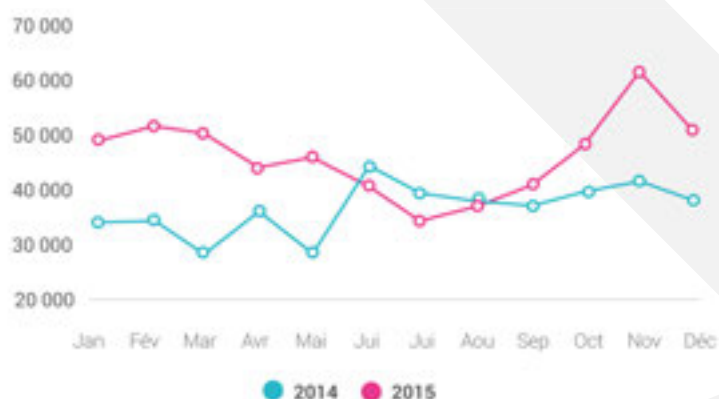
284.836

VISITEURS UNIQUES PAR JOUR SUR LE SITE RTBF.BE

RTBF GROUPE

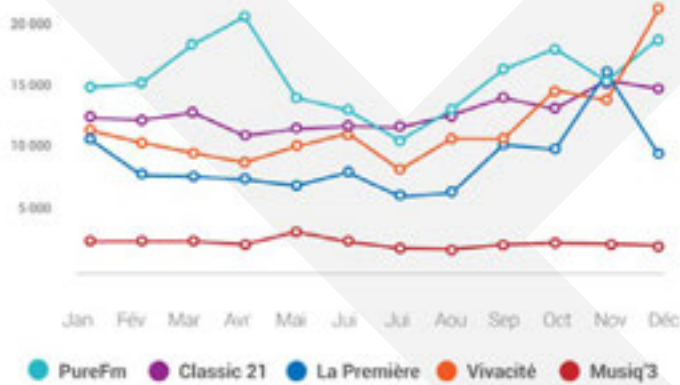


RTBF TV



Le site RTBF.be bénéficie d'une progression générale du nombre de visiteurs uniques par jour en 2015, en comparaison avec 2014. En 2015, le Groupe RTBF progresse de 13% attirant une moyenne de 284.836 visiteurs uniques par jour contre une moyenne de 251.368 visiteurs uniques par jour en 2014. L'année 2015 a été marquée par les attentats à Paris en janvier et en novembre.

Pour ce qui est de la radio sur le Web, la RTBF progresse de 31% en passant de 36.840 en 2014 à 48.154 en 2015.



Tous les sites de radio progressent : La Première progresse de 51% avec une moyenne de 8.662 visiteurs uniques par jour, VivaCité de 47% avec 11.546 visiteurs uniques par jour, Classic 21 de 24% avec 12.612 visiteurs uniques par jour, Pure FM de 21% avec 15.553 visiteurs uniques par jour et Musiq'3 de 6% avec 2.003 visiteurs uniques par jour.

AUDIENCES TABLEAU DE BORD

Source : CIM/Audimétrie - Live+0 - 4+



EN 2014 ET 2015, LE CUMUL DU RÉSULTAT RÉALISÉ PAR LE SPORT ATTEINT L'OBJECTIF D'AUDIENCE FIXÉ PAR LE CONTRAT DE GESTION POUR DEUX ANNÉES GLISSANTES

Les objectifs d'audiences fixés par le contrat de gestion à la RTBF font référence à sept matières spécifiques en télévision : l'information, la culture, l'éducation permanente, la fiction, le divertissement, le sport et les programmes à destination des enfants (4-12 ans). L'indicateur de référence est la couverture (aussi appelée reach). Elle définit le nombre d'individus différents qui, en télévision, ont regardé un programme pendant au moins 15 minutes. Si la durée du programme est inférieure à ce seuil, celui-ci est alors considéré dans son entièreté.

AUDIENCES DE LA TRANCHE INFO

Source : Etude tactique Radio CIM, 12+, Sud, Lun-Dim, 2014-2015 (33/33/33), 6h-9h, Weekly Reach (%).

AUDIENCE ENTRE 6H ET 9H



32,6

DE CUMUL DES 5 RADIOS SUR CETTE TRANCHE HORAIRE

Pour l'année 2015, les émissions diffusées entre 6h et 9h sur les deux radios généralistes de la RTBF, La Première et VivaCité, rassemblaient hebdomadairement 23,4% de la population 12+ contre 24% en 2014.

Le cumul des cinq radios de la RTBF rassemble sur cette même tranche horaire 32,6% de la population pour l'année 2015 contre 32,3% en 2014.

Le média Radio est mesuré quantitativement par vague (trois fois par an) et fournit un calcul hebdomadaire sur base de tranches horaires. Selon le contrat de gestion, « Au moins 20 % de la population âgée de minimum 12 ans doit écouter les programmes d'information du matin des radios généralistes de la RTBF hebdomadairement ».

rtbf.be

RAPPORT ANNUEL 2015

Ressources Humaines



UNE NOUVELLE DIRECTION

L'arrivée en septembre 2015 de Christine Thiran, comme Directrice des Ressources Humaines, va insuffler une vision nouvelle à la politique des ressources humaines de la RTBF. 2015 a donc été une année de transition.

« L'HUMAIN EST TRÈS IMPORTANT DANS UNE ENTREPRISE, IL FAUT VEILLER AUX PERSONNES QUI SONT DANS L'ORGANISATION, MAIS IL FAUT AUSSI QUE L'HUMAIN CONTRIBUE À FAIRE ÉVOLUER L'ORGANISATION. »

Christine Thiran, quelle a été votre première réflexion en prenant en septembre 2015, la Direction Générale des Ressources Humaines de la RTBF ?

Depuis ma première expérience en Ressources humaines chez Belgacom, je n'ai pas changé de métier, mais bien de secteur. Et c'est passionnant. Dans le cas de la RTBF, ça l'est d'autant plus que j'ai toujours accordé une place importante aux valeurs que porte l'entreprise pour laquelle j'exerce. Le service public, à la RTBF, aujourd'hui, ou le non-marchand, aux Cliniques universitaires Saint-Luc hier, donne plus du sens au travail. C'est une plus-value qu'il m'importe d'avoir et d'apporter.

Précisément, comment définiriez-vous votre rôle au sein de l'entreprise ?

L'humain est très important dans une entreprise, il faut veiller aux personnes qui sont dans l'organisation, mais il faut aussi que l'humain contribue à faire évoluer l'organisation. C'est donc aider l'humain à s'épanouir dans son métier afin d'aider l'entreprise à assurer sa pérennité. Dans ce contexte, le département RH d'une entreprise doit être un des acteurs clés du développement de celle-ci. C'est la raison pour laquelle, j'ai voulu multiplier les rencontres et les échanges au cours de mes premières semaines à la RTBF tout en élaborant, pour le département RH, avec mon équipe en ligne directe, une stratégie qui soit partagée ensuite par l'ensemble de ses membres. Je crois beaucoup à l'autonomie, à la responsabilisation, à donner du sens, mais j'accorde une place tout aussi importante à l'esprit d'équipe et à la collaboration.

Quels sont aujourd'hui vos objectifs ?

2016 est la première année d'un trajet de (re)déploiement RH s'articulant autour de quatre grands thèmes stratégiques: aider à faire évoluer la culture d'entreprise, contribuer au positionnement stratégique de la RTBF, aligner, développer et coordonner les compétences et processus RH et enfin, travailler au niveau ressources humaines pour participer à veiller à assurer la pérennité de notre organisation.



LA RTBF, EMPLOYEUR LE PLUS ATTRACTIF EN WALLONIE ET À BRUXELLES

Dans la partie francophone du pays et pour la deuxième année consécutive, la RTBF apparaît comme l'entreprise la plus attractive.

C'est ce qui sort d'une étude réalisée auprès de 15.000 personnes âgées de 18 à 65 ans par le groupe Randstad.

Cette récompense, liée au prix de l'Entreprise publique de l'année attribué en mars 2015, éclaire fort opportunément la qualité du travail accompli chaque jour par l'ensemble des collaborateurs de la RTBF.

Elle contribue aussi à motiver l'entreprise dans sa vision du rôle des ressources humaines.



FRANCIS GOFFIN

Direction Générale de la Radio et des partenariats

EMMANUEL ROBBEN

Direction des Facilités

FABRICE MASSIN

Direction RTBF Interactive

JEAN-PIERRE JACQMIN

Direction de l'Information et des Sports

FRANÇOIS TRON

Direction Générale de la Télévision

CHRISTINE THIRAN

Direction Générale des Ressources Humaines

CHRIS VANDERVINNE

Direction Financière

JEAN-PAUL PHILIPPOT

Administrateur général

Cécile GONFROID

Direction Générale des Technologies et Exploitations

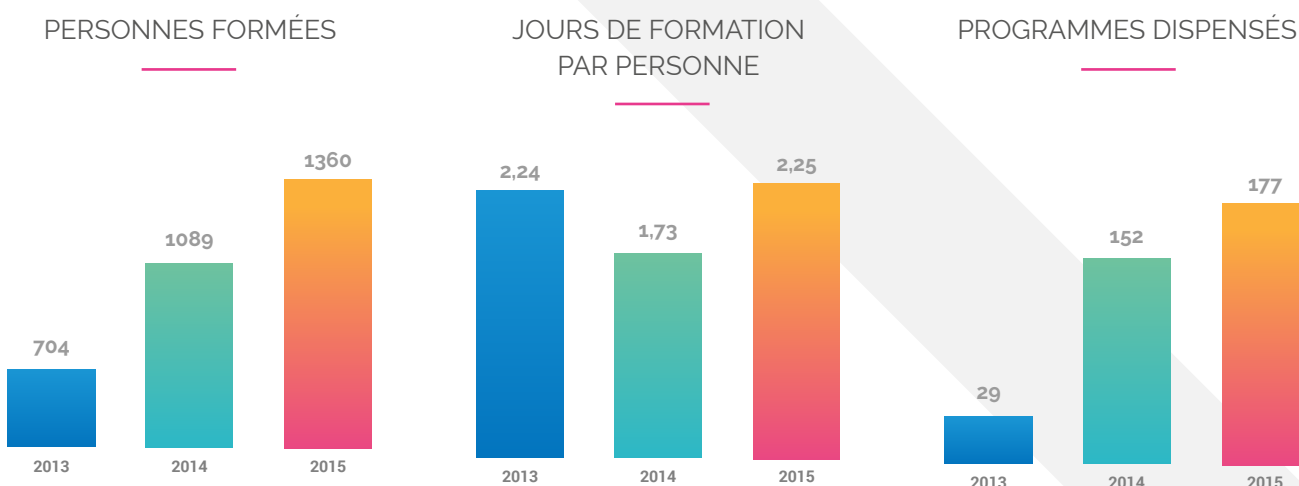
PRENDRE SON DÉVELOPPEMENT EN MAIN



Investir dans la formation et le développement des compétences constitue une priorité stratégique pour la RTBF !

Les modes de production évoluent, le monde change et la RTBF s'adapte. Tout comme les autres acteurs du secteur audiovisuel, la RTBF est confrontée à une révolution quasi permanente des technologies et des habitudes de consommation des médias. C'est pour accompagner au mieux les travailleurs dans tous ces changements que la RTBF Academy a été créée il y a maintenant 3 ans. Véritable plateforme de formation, la RTBF Academy vise à toucher l'ensemble des collaborateurs par des formations spécifiques. Pour cette année 2015, ce ne sont pas moins de 177 programmes dispensés et 1360 personnes formées.

Parmi les nouveaux programmes, « A la découverte de la RTBF » permet aux nouveaux collaborateurs de comprendre les activités et la stratégie de la RTBF. « Vis mon job » est un dispositif qui vise à améliorer la qualité des relations interpersonnelles et interservices en invitant, le temps d'une journée, certaines personnes à quitter leur poste de travail afin de participer à une journée de travail d'un collègue d'un autre service.



RÉPARTITION HOMMES-FEMMES

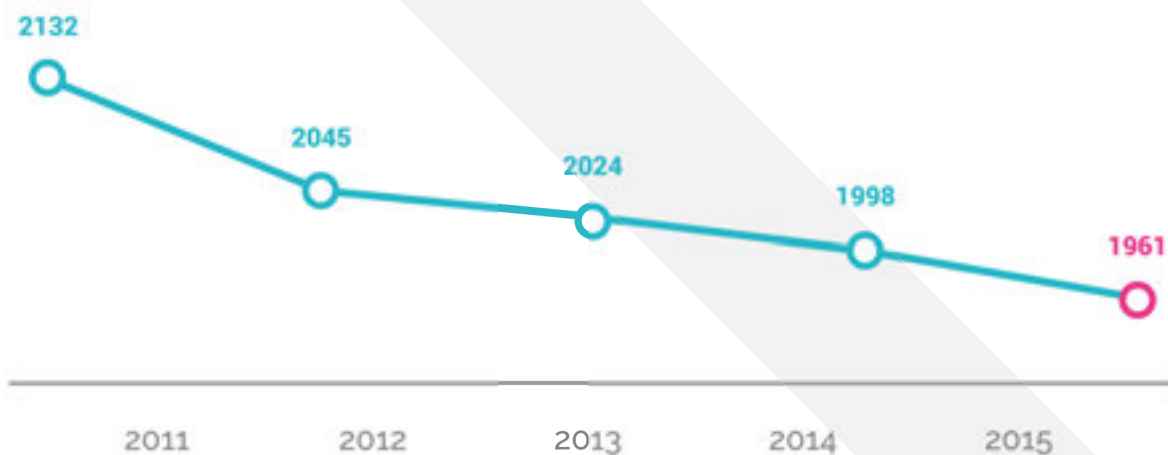


1961

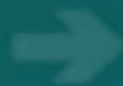
EFFECTIFS PAYÉS

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR 5 ANNÉES

Note : Les chiffres concernent les effectifs payés. Effectif inscrit duquel l'entreprise décompte les membres du personnel qui ne reçoivent plus de rémunération.



Feuilletons et Series



Direction

rtbf.be

RAPPORT ANNUEL 2015

Filiales



LES FILIALES DE LA RTBF





Fondée en 2007, notre filiale KeyWall propose de multiples services audiovisuels destinés aux chaînes de télévision, aux maisons de production, aux entreprises, aux médias et aux collectivités

Adossée à DreamWall, studio d'animation et de créations graphiques, KeyWall offre une chaîne complète de production: de la création de décors aux habillages d'émissions en passant par les effets spéciaux, l'animation 2D/3D, la post-production, les tournages ou encore la production de tout contenu, etc.

KeyWall propose également une offre de contenus météorologiques généralistes ou spécifiques (infos et bulletins météo). C'est d'ailleurs en ses studios que les 10 bulletins météo de la RTBF sont tournés quotidiennement.

L'année 2015 fut sans aucun doute sous le signe de l'info trafic pour notre filiale KeyWall.

Depuis ce 1er septembre 2015, KeyWall effectue désormais le tournage et la production de bulletins d'infos trafic dans les décors virtuels et avec des outils de visualisation dynamiques qui contribuent à la lisibilité et la clarté de l'info. 6000 kilomètres de routes ont été modélisées et intégrées au sein des moteurs 3D. Les données collectées par la société Coyote alimentent en temps réel les outils de visualisation et les animations virtuelles imaginées et conçues par notre studio carolo.

Ces cartes de réseau routier permettent aux téléspectateurs d'appréhender en live l'état de la circulation sur le réseau: ralentissements, bouchons, intempéries, accidents, travaux, déviations, manifestations. Ce produit, développé pour la RTBF, est exploité dans deux tranches horaires: pendant Le 6-8 de La Une avec des flashes toutes les dix minutes et par le biais d'un six minutes: Juste à temps est diffusé quotidiennement à 18H50 sur La Deux.

The logo for DreamWall, featuring the word "DreamWall" in a white, sans-serif font on a red rectangular background.

Fondé en 2007, DreamWall, studio d'animation et de créations graphiques, est né d'un partenariat de Dupuis (Groupe Média Participation) et de la RTBF. DreamWall a pour ambition de se développer sur le marché des métiers de l'animation tout en confortant sa position d'entreprise professionnelle dotée d'une spécialisation unique en la matière. Cette alliance entre la RTBF et Dupuis est inscrite dans la continuité et le développement. En effet, elle permet de valoriser le travail effectué par la RTBF depuis des années et offre de nombreuses possibilités de réalisation.

Avec la création de DreamWall, des pans importants de la production de séries d'animation venant de France ou d'Asie sont rapatriés en Belgique. Cela garantit, outre la qualité artistique des séries, un meilleur suivi de production.



En 2015, plusieurs projets se sont concrétisés tant pour la télévision que pour le cinéma. Citons, entre autre, Petit poilu, série d'animation pour laquelle, DreamWall a réalisé l'ensemble de la chaîne de fabrication du layout à la création des décors. Ou encore « The Red Turtle », long-métrage d'animation réalisé par Michael Dudock de Wit, dont le composting du film s'est déroulé dans les studios de DreamWall. Ce film qui raconte les grandes étapes de la vie d'un être humain sortira sur les écrans en 2016.

Pour la RTBF, 2015 fut une année chargée pour le département habillage de KeyWall où une quinzaine de génériques et d'habillages complets ont été réalisés pour la RTBF.

Citons la refonte complète de toute l'émission et du graphisme de C'est du Belge et les nouveaux habillages des émissions Tellement Ciné et Contacts.

Parmi les gros chantiers graphiques, comptons aussi la totale refonte de l'émission La Télé de A à Z, le rendez-vous zapping télé, mais aussi les différentes émissions de commémorations « Heysel 30 ans » et « Julie et Melissa 20 ans ».

Deux nouvelles émissions de la RTBF sont également passées par le département habillage de DreamWall : le talk-show Le Grand Cactus et la nouvelle émission de tourisme Les Ambassadeurs.

rtbf.be

RAPPORT ANNUEL 2015

Performances Financières



1.1 RÉSULTATS

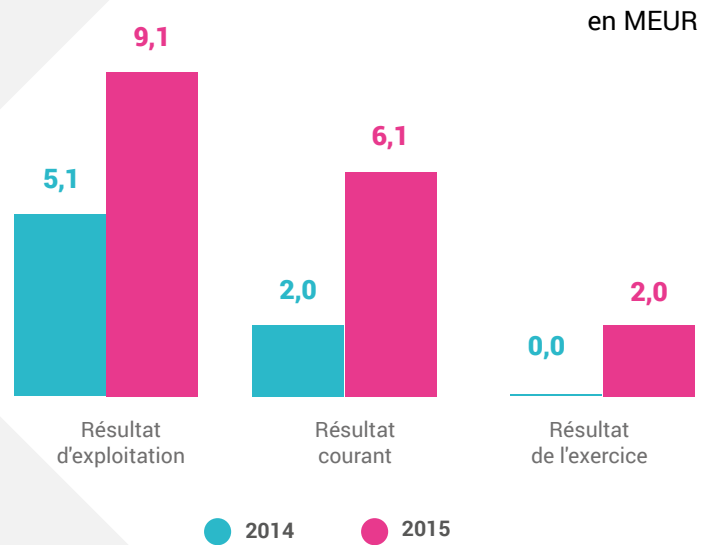
En 2015, le résultat d'exploitation reste positif pour la neuvième année consécutive et s'établit à 9,1 millions d'euros.

Le résultat courant s'établit à 6,1 millions d'euros contre 2,0 millions d'euros un an plus tôt.

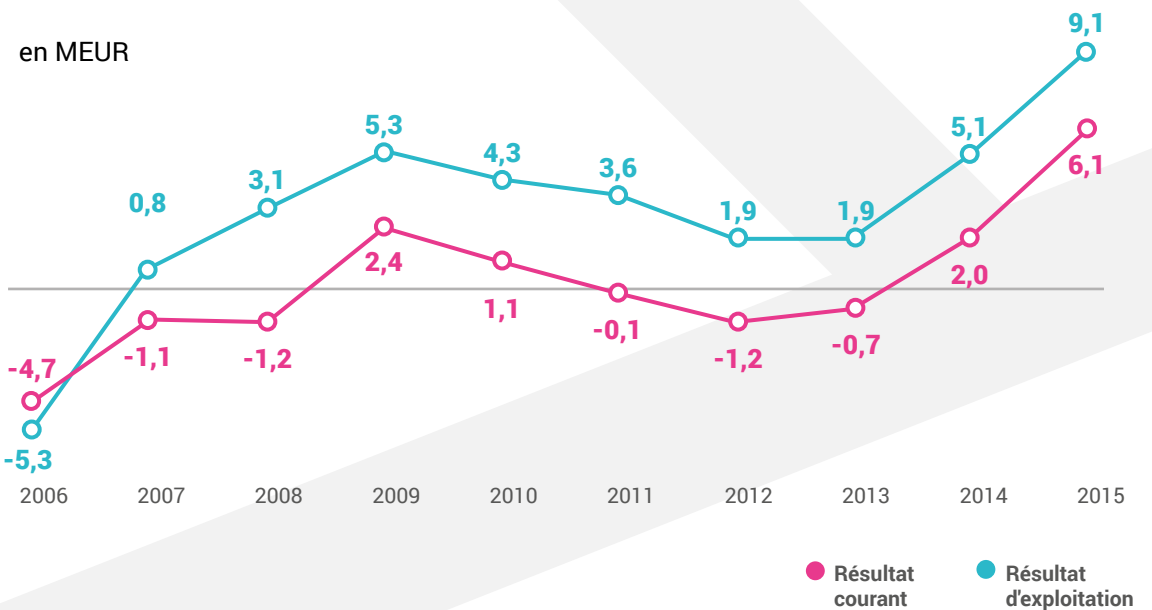
Le résultat d'exploitation et le résultat courant sont les meilleurs résultats sur les dix

dernières années de la RTBF.

Le résultat de l'exercice s'établit à 2,0 millions d'euros après charges exceptionnelles, en amélioration de 2,0 millions d'euros par rapport à 2014.

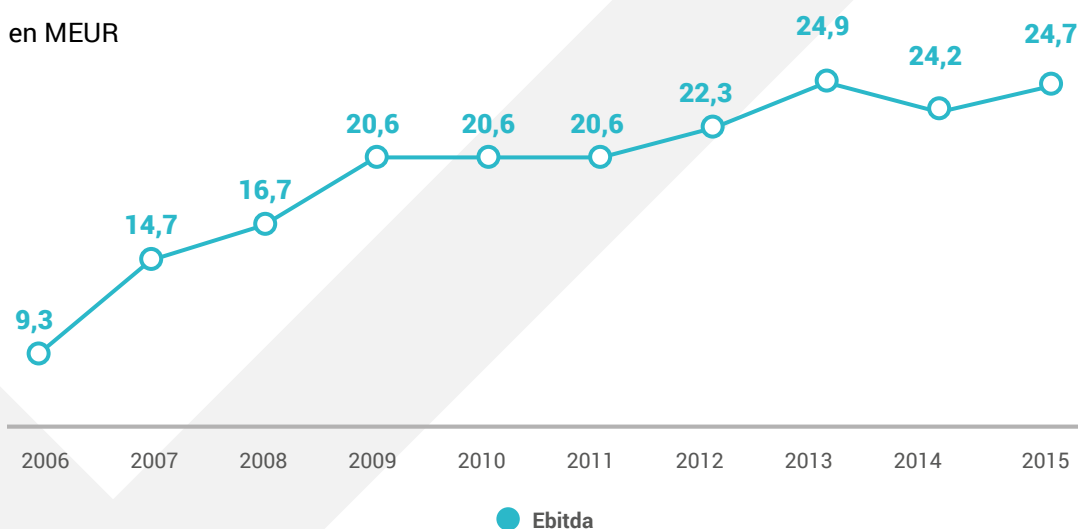


Évolution financière 2006-2015



EBITDA

en MEUR



L'EBITDA (résultat opérationnel avant amortissements) s'établit à **24,7 millions d'euros**, en hausse de **0,5 million d'euros** par rapport à 2014.

En 2015, les recettes d'exploitation de la RTBF s'établissent à **337,7 millions d'euros**, en baisse de 0,2%.

La dotation ordinaire se monte à **216,3 millions d'euros**, en progrès de **3,8 millions d'euros** par rapport à 2014.

La subvention complémentaire, relative aux charges de pension, s'élève à **7,6 millions d'euros**, en baisse de **1,1 million d'euros**. La dotation TV5 s'établit à **9,5 millions d'euros**, en hausse de 0,7 million d'euros par rapport à 2014. La subvention ARTE qui s'élevait à **3,0 millions d'euros** en 2014 a été supprimée.

Les recettes publicitaires de la RTBF atteignent **71,2 millions d'euros**, en progrès de 2,1% par rapport à 2014.

Les autres recettes atteignent **25,0 millions d'euros**, en baisse de 9,3%. La part des recettes liées aux câblo-opérateurs se chiffre à **9,5 millions d'euros**.

En 2015, les charges d'exploitation s'établissent à **328,6 millions d'euros**, en baisse de 1,4%.

Les coûts salariaux s'élèvent à **172,1 mil-**

lions d'euros, en hausse de 0,8 %, conséquence de l'évolution barémique des rémunérations. Cette hausse est partiellement compensée par la diminution des charges de pension.

Les charges d'achats et de services sont stables et atteignent **132,7 millions d'euros**.

Les amortissements et réductions de valeur s'élèvent à **19,2 millions d'euros**.

Les provisions et les autres charges atteignent **4,7 millions d'euros**.

Par conséquent, le résultat d'exploitation 2015 s'établit à **9,1 millions d'euros**, soit 4,1 millions de plus qu'en 2014.

Le résultat financier s'élève à **-3,1 millions d'euros**.

Le résultat courant s'établit à **6,1 millions d'euros**.

Le résultat de l'exercice s'établit à **2,0 millions d'euros**.

Le résultat après intervention des filiales s'élève à **4,0 millions d'euros**.

1.2 STRUCTURE FINANCIÈRE

La position nette de trésorerie s'élève à 23,3 millions d'euros au 31 décembre 2015 en diminution de 9,9 millions d'euros.

En 2015, les activités opérationnelles génèrent 18,8 millions d'euros, influencées principalement par un résultat final de 4,0 millions d'euros et des amortissements de 15,6 millions d'euros.

Le niveau d'investissement 2015 atteint 14,6 millions d'euros dont 3,0 millions d'euros principalement en équipement de production, 2,4 millions d'euros pour la nouvelle plateforme numérique, 2,3 millions d'euros en logiciels et serveurs informatiques, 1,5 million d'euros pour la rénovation du bâtiment Reyers, 1,2 million d'euros pour la rénovation du système HVAC de Mons, 0,9 million d'euros pour le nouveau bâtiment de Charleroi et 0,7 million d'euros d'investissements pour les pylônes.

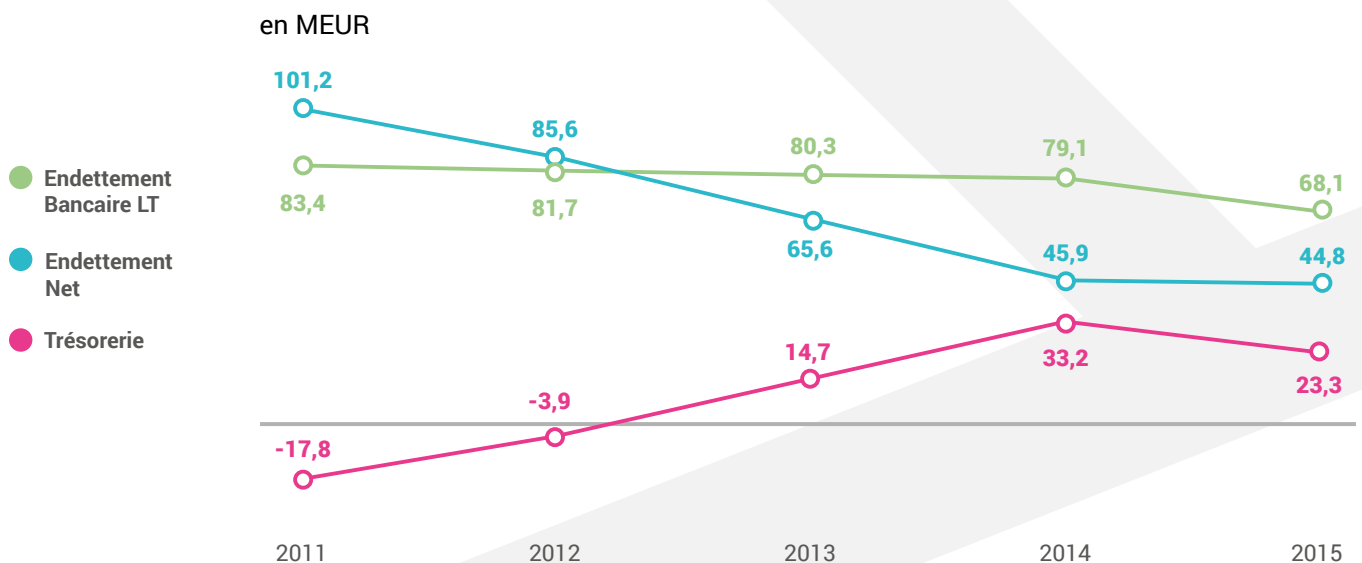
La RTBF a également versé 3,4 millions d'euros de capital à sa filiale FREY et fait un apport en capital à la société KEYWALL de 0,2 million d'euros.

Le financement des investissements a été entièrement assuré par les activités opérationnelles. La RTBF n'a pas eu recours à de nouveaux emprunts à long terme en 2015. Des anciennes dettes sont remboursées à hauteur de 11 millions d'euros. Par conséquent, l'endettement financier à long terme atteint 68,1 millions d'euros et l'endettement net 44,8 millions d'euros.

Au 31 décembre 2015, les capitaux propres atteignent -10,6 millions d'euros pour un total bilan de 260,7 millions d'euros.

ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT BANCAIRE LONG TERME, DE LA TRÉSORERIE ET DE L'ENDETTEMENT NET

Le graphique ci-dessus résume l'évolution de l'endettement bancaire long terme, de la trésorerie et de l'endettement net depuis 2011.



rtbf.be

RAPPORT ANNUEL 2015

Focus sur les résultats financiers

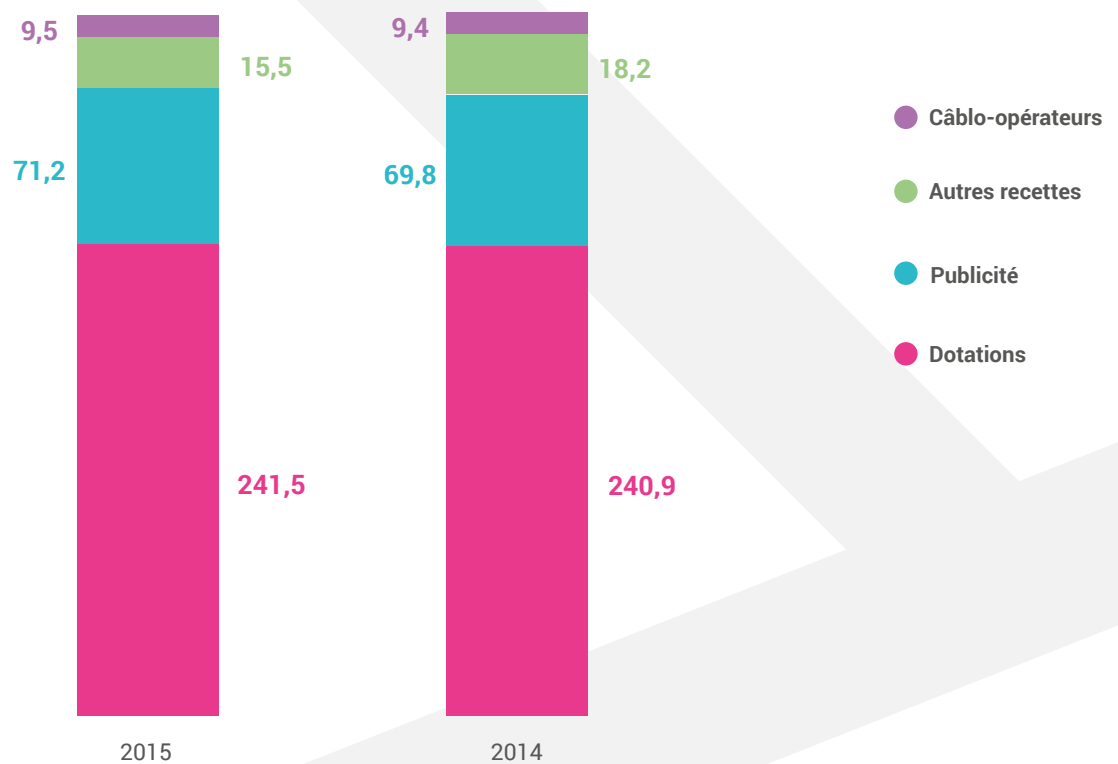
Les montants repris pour les produits d'exploitation et les services et biens divers n'incluent pas les échanges qui s'élèvent à 19,5 millions d'euros en 2015 et 23,0 millions d'euros en 2014. Les échanges sont inclus dans les rubriques des comptes annuels.

L'utilisation de la provision concernant les mesures en faveur des départs volontaires en retraite anticipée (0,8 million d'euros en 2015 et 1,0 million d'euros en 2014), reprise dans les comptes annuels sous la classe 63, a été transférée de manière analytique sous la classe 62.

2.1. RECETTES

2.1.1 RECETTES GLOBALES

En millions d'euros	Compte 2015		Compte 2014		Écart 15-14	Écart %
Dotations	241,5	72%	240,9	71%	0,6	0,2%
Publicité	71,2	21%	69,8	21%	1,4	2,1%
Câblo-opérateurs	9,5	3%	9,4	3%	0,1	0,8%
Autres recettes	15,5	5%	18,2	5%	-2,6	-14,5%
TOTAL	337,7	100%	338,3	100%	-0,5	-0,2%

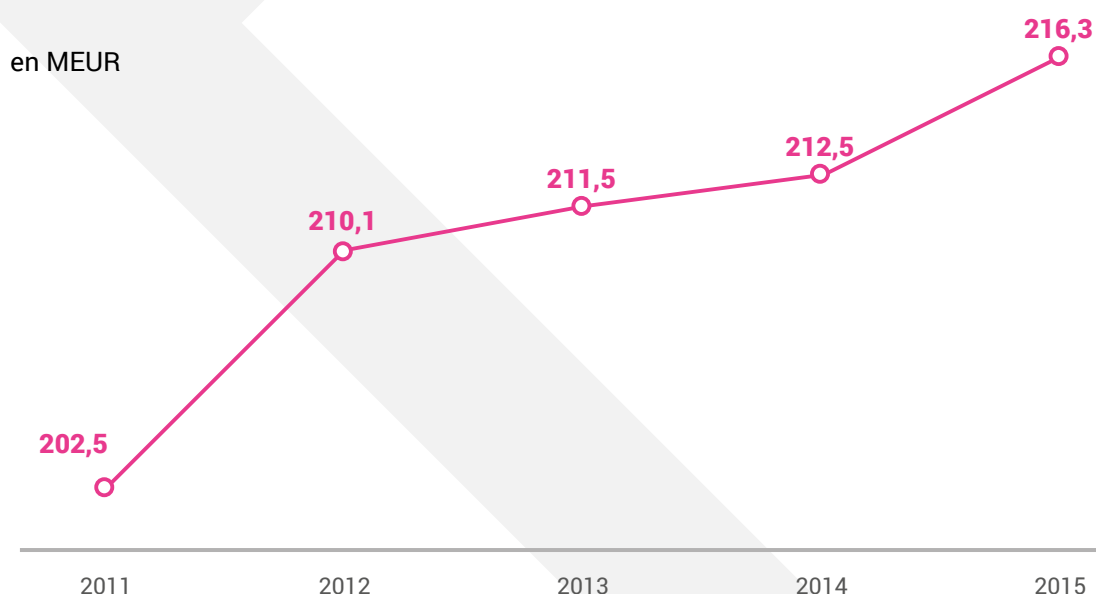


2.1.2 DOTATIONS

En millions d'euros	Compte 2015	Compte 2014	Écart 15-14	Écart %
Dotation ordinaire & Subvention responsabilisation SEC	224,3	220,5	3,8	1,7%
Subvention pension	7,6	8,7	-1,1	-12,4%
Dotation TV5	9,5	8,7	0,7	8,3%
Subvention Arte BE	0,0	3,0	-3,0	-100,0%
Subvention captation d'événements sportifs en Wallonie	0,2	0,0	0,2	100,0%
Total	241,5	240,9	0,6	0,2%

ÉVOLUTION DE LA DOTATION ORDINAIRE

Le graphique ci-dessous résume l'évolution de la dotation ordinaire depuis l'année 2011.



La dotation ordinaire 2015 s'élève à 216,3 millions d'euros, soit un montant de 3,8 millions d'euros supérieur à 2014, suite à la majoration de 1,3% et à une dotation supplémentaire de 1 million d'euros visant à la mise en place de programmes culturels en remplacement d'ARTE Belgique.

L'entreprise a bénéficié de la dotation complémentaire de responsabilisation qui s'élève à 7,9 millions d'euros en 2015 et est stable par rapport à 2014. Cette compensation était conditionnée à des mesures complémentaires exécutées par l'entreprise en termes de « responsabilisation SEC95 », visant à garantir le solde de financement de la RTBF (3,9 millions

d'euros) dans les comptes consolidés de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En 2015, la dotation relative à la subvention complémentaire pension s'établit à 7,6 millions d'euros en respect du principe défini dans notre contrat de gestion à l'article 66.

La dotation relative à TV5 a augmenté de 0,7 million d'euros par rapport à 2014. Cette augmentation a été destinée à financer les coûts de restauration et sécurisation du dispositif informatique et technique de TV5Monde suite à la cyber-attaque dont elle avait été l'objet.

2.1.3. PUBLICITÉ

En millions d'euros	Compte 2015		Compte 2014		Écart 15-14	Écart %
Télévision	40,7	57%	40,2	58%	0,5	1,4%
Radio	28,4	40%	27,5	39%	0,9	3,3%
Internet	2,0	3%	2,0	3%	0,0	-0,1%
Total	71,2	100%	69,8	100%	1,5	2,1%

La RTBF voit ses recettes publicitaires progresser de 2,1% tous médias confondus et affiche une croissance supérieure à l'évolution du marché.

Les recettes publicitaires de la RTBF en télévision augmentent de 1,4%.

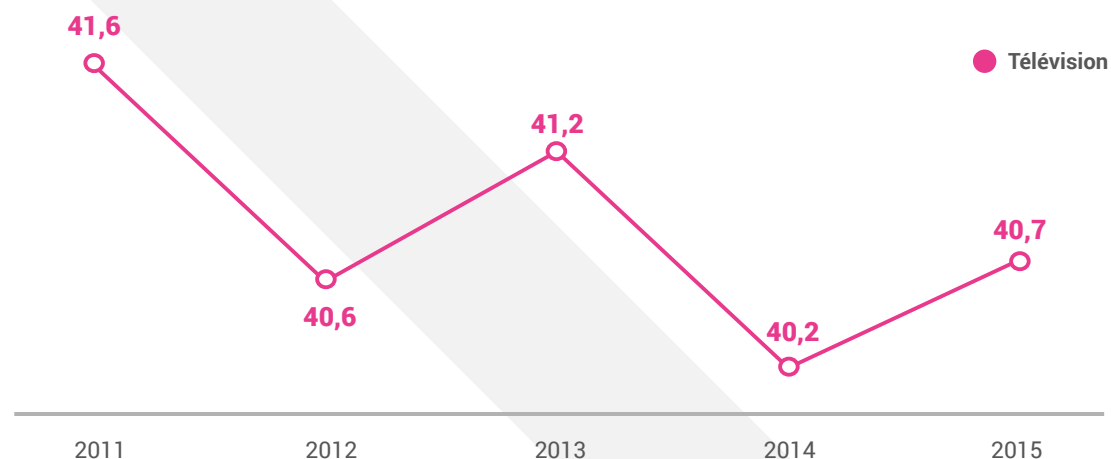
En radio, un accroissement de 3,3% est réalisé alors que le marché belge est en recul.

Les recettes internet sont stables. Sur les cinq dernières années, les recettes publicitaires ont augmenté de 0,7 million d'euros.

ÉVOLUTION DES RECETTES PUBLICITAIRES NETTES TÉLÉVISION

Le graphique ci-dessous résume l'évolution des recettes publicitaires nettes en télévision depuis l'année 2011.

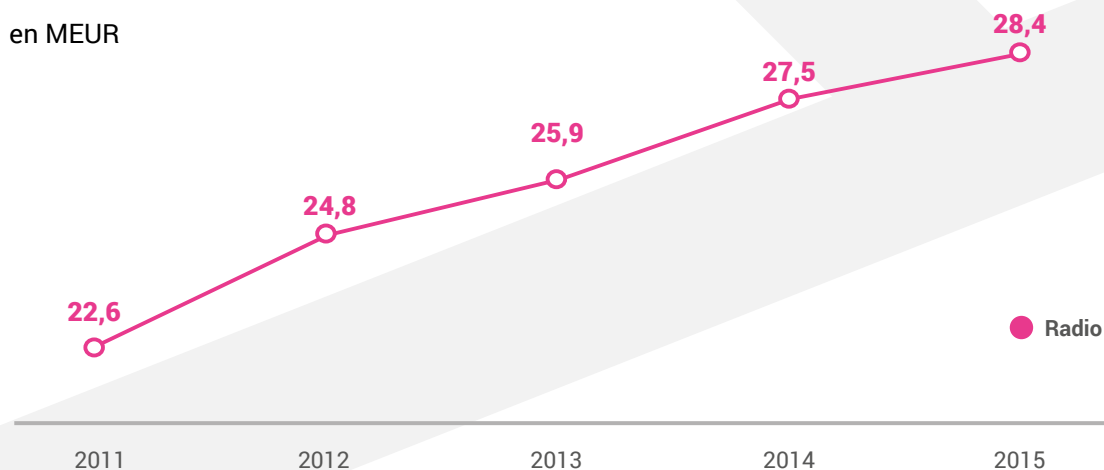
en MEUR



ÉVOLUTION DES RECETTES PUBLICITAIRES NETTES RADIO

Le graphique ci-dessous résume l'évolution des recettes publicitaires nettes en radio depuis l'année 2011.

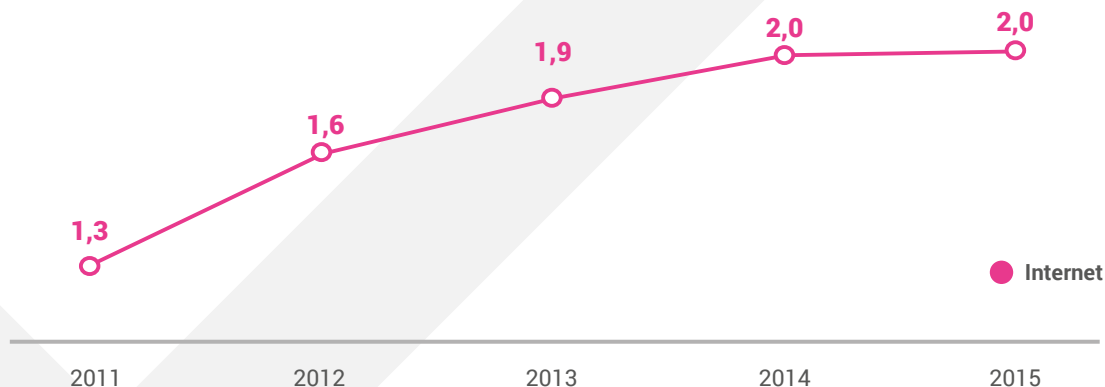
en MEUR



ÉVOLUTION DES RECETTES PUBLICITAIRES NETTES INTERNET

Le graphique ci-dessous résume l'évolution des recettes publicitaires nettes internet depuis l'année 2011.

en MEUR



2.1.4 RECETTES CÂBLO-OPÉRATEURS

En millions d'euros	Compte 2015	Compte 2014	Écart 15-14	Écart %
Total	9,5	9,4	0,1	0,8%

Les recettes des câblo-opérateurs sont stables et s'élèvent à 9,5 millions d'euros en 2015.

2.1.5 AUTRES RECETTES

En millions d'euros	Compte 2015	Compte 2014	Écart 15-14	Écart %
Aides à la production	4,4	5,3	-0,9	-16,6%
Recettes diverses	6,0	6,6	-0,6	-9,7%
Prestations de service	2,7	3,9	-1,2	-30,4%
Recettes de location	1,8	1,6	0,2	11,9%
Récupération de frais	0,7	0,7	-0,1	-9,8%
Total	15,5	18,2	-2,6	-14,5%

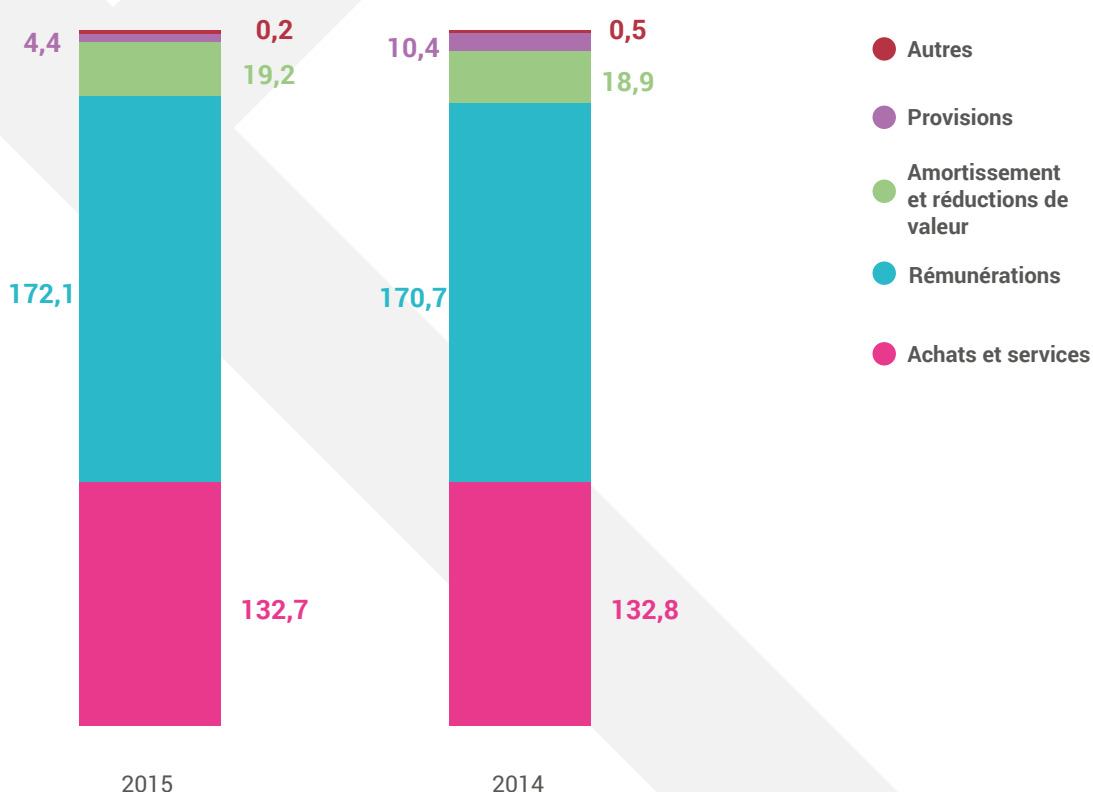
Les aides à la production s'élèvent à 4,4 millions d'euros en 2015 contre 5,3 millions d'euros en 2014. Parmi celles-ci, les aides en provenance des pouvoirs publics belges représentent 31%.

Les recettes diverses sont en baisse de 10 % par rapport à 2014 et s'établissent à 6,0 millions d'euros.

2.2. COÛTS

2.1.1 COÛTS GLOBAUX

En millions d'euros	Compte 2015		Compte 2014		Écart 15-14	Écart %
Achats et services	132,7	40%	132,8	40%	-0,1	-0,1%
Rémunérations	172,1	52%	170,7	51%	1,4	0,8%
Amortissements et réductions de valeur	19,2	6%	18,9	6%	0,3	1,7%
Provisions	4,4	1%	10,4	3%	-6,0	-57,4%
Autres	0,2	0%	0,5	0%	-0,3	-57,7%
Total	328,6	100%	333,3	100%	-4,7	-1,4%



Les charges d'exploitation baissent de 1,4%. L'évolution 2014-2015 porte essentiellement sur :

► Charges de personnel

Les charges de personnel sont en hausse de 0,8%, soit 1,4 million d'euros de plus qu'en 2014, et s'établissent à 172,1 millions d'euros.

Les rémunérations brutes n'ont subi aucune indexation en 2015. La dernière indexation des salaires remonte à janvier 2013.

Les charges de pension relatives au pool des parastataux présentent une diminution de 1,5 million d'euros, principalement expliquée par le plan de départ anticipé à la retraite. Le taux de cotisation reste inchangé soit 39,24%.

Les rémunérations augmentent de 2,4 millions d'euros en 2015 suite aux progressions barémiques.

► Achats, services et biens divers

Les charges d'achats et de services atteignent 132,7 millions d'euros et sont en ligne par rapport à 2014. Les variations principales sont:

Les évènements sportifs et les élections de 2014 induisent une baisse de 4,0 millions d'euros ;

Les développements liés à la plateforme numérique génèrent une augmentation de 1,5 million d'euros ;

Le développement de nouveaux programmes cause une augmentation de 0,6 million d'euros ;

L'augmentation de la cotisation TV5 suite aux cyber-attaques est de 0,7 million d'euros ;

L'inflation et l'augmentation des coûts énergétiques entraînent une hausse des charges récurrentes de 0,7 million d'euros.

▶ Amortissements et réductions de valeur

La charge d'amortissements annuels s'élève à 15,6 millions d'euros en 2015. Elle diminue de 3,6 millions d'euros entre 2014 et 2015 (soit -18,8%) principalement suite à la régularisation en 2014 de règles d'évaluation sur certaines catégories d'immobilisations corporelles qui avaient engendré 3,0 millions d'euros d'amortissements supplémentaires.

Les réductions de valeur s'élèvent à 3,6 millions d'euros en 2015.

▶ Provisions

Les provisions présentent une diminution de 6,0 millions d'euros entre 2014 et 2015.

2.2.2 TÉLÉVISION

En millions d'euros	Compte 2015	Compte 2014	Écart 15-14	Écart %
Antennes	57,0	56,6	0,4	0,7%
Production	39,6	40,6	-0,9	-2,3%
Info-sports	29,9	32,9	-3,0	-9,2%
Unités de production	21,7	22,6	-0,9	-4,0%
Total	148,2	152,7	-4,5	-2,9%

Les coûts de la télévision diminuent globalement de 4,5 millions d'euros.

Le département Antennes regroupe les achats de droits de diffusion, les apports des coproductions, les frais relatifs à TV5, à la direction de la télévision et est stable par rapport à 2014.

Les départements Info-sports télévision et Unités de production présentent respectivement une baisse de 3,0 et 0,9 millions d'euros. Cette diminution est liée à l'absence d'évènements tels que la Coupe du Monde, les Jeux olympiques d'hiver et les élections européennes, fédérales et régionales 2014.

2.2.3 RADIO

En millions d'euros	Compte 2015	Compte 2014	Écart 15-14	Écart %
Chaînes	19,4	18,7	0,6	3,4%
Info-sports	18,6	18,1	0,5	2,7%
DG Radio	10,6	10,5	0,1	1,0%
Production	3,1	2,5	0,6	22,9%
Total	51,7	49,8	1,8	3,7%

Les coûts de la radio augmentent de 1,8 million d'euros par rapport à 2014 et s'élèvent à 51,7 millions d'euros.

Les résultats des 5 chaînes et de l'Info-sports radio présentent une hausse de 1,1 million d'euros expliquée par les coûts de la nouvelle offre matinale sur La Une et des nouvelles grilles des programmes.

La Direction Générale de la radio comprend outre toutes les charges de la direction, celles relatives aux droits d'auteurs et au sponsoring et est stable par rapport à 2014.

2.2.4 IRTBF

En millions d'euros	Compte 2015	Compte 2014	Écart 15-14	Écart %
Total	4,9	5,5	-0,6	-10,1%

Le résultat final pour le département iRTBF pour 2014 s'élève à 4,9 millions d'euros soit 0,6 million d'euros de moins qu'en 2014.

Cette variation s'explique principalement par différents projets terminés en 2014 dont le développement du portail 14-18.

2.2.5 INFO-SPORTS

En millions d'euros	Compte 2015	Compte 2014	Écart 15-14	Écart %
Total	6,4	6,2	0,2	2,5%

Le département Info-sports inclut les coûts liés à l'info-web, à l'agence interne, à l'info-doc, à la direction et aux agences de presse.

La variation de coûts s'élève à 0,2 million d'euros.

2.2.6 SUPPORTS

En millions d'euros	Compte 2015	Compte 2014	Écart 15-14	Écart %
DGTE	32,6	31,3	1,3	4,3%
SUPPORTS	39,7	40,3	-0,6	-1,5%
Total	72,3	71,6	0,8	1,1%

La Direction des Technologies et Exploitation (DGTE) présente une hausse de 1,3 million d'euros expliquée principalement par le développement et l'intégration de la nouvelle plateforme numérique.

Les supports comprennent l'Administration générale, les services généraux (Facilités, Finance et Juridique) et la Direction des Ressources Humaines. Ils présentent une diminution de 0,6 million d'euros.

Le montant brut de la rémunération annuelle de l'Administrateur général se situe entre 295 mille et 330 mille euros.

Le montant total des indemnités et des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'administration s'élève à 76.406,96 euros.

2.3. TRÉSORERIE

En milliers d'euros	Compte 2015	Compte 2014
Position nette trésorerie à l'ouverture	33.165	14.683
Résultat après intervention des filiales	3.992	1.964
Amortissements	15.550	19.151
Variation des provisions	5.235	10.776
Variation des subsides en capital	-8	-12
Variation du besoin en fonds de roulement	-11.822	36
Variation de stocks	-155	-961
Variation de créances	-4.921	-7.637
Variation de dettes non financières	-6.746	8.634
Prêts aux filiales	-50	20
Autres	5.930	922
Flux de trésorerie des activités opérationnelles	18.828	32.857
Investissements hors FERI et FREY	-13.638	-13.898
Investissements FERI	-990	-181
Libération de capital FREY	-3.389	0
Augmentation de capital KEYWALL	-150	0
Cession d'actifs	270	68
Flux de trésorerie d'investissement	-17.898	-14.010
Financement par FERI et FREY	180	848
Remboursement d'emprunts	-10.989	-1.212
Flux de trésorerie de financement	-10.809	-365
Variation nette de trésorerie	-9.879	18.483
Position nette trésorerie à la clôture	23.286	33.165

FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

En 2015, les activités opérationnelles génèrent 18,8 millions d'euros. Les amortissements génèrent 15,6 millions d'euros alors que les provisions augmentent de 5,2 millions d'euros. Le besoin en fonds de roulement présente une augmentation de 11,8 millions d'euros causée par :

- ▶ Une diminution des dettes non financières pour 6,7 millions d'euros expliquée principalement par une diminution des dettes commerciales;

- ▶ Une augmentation des créances de 4,9 millions d'euros expliquée principalement par une augmentation des charges à reporter et des créances vis-à-vis des filiales FERI et FREY ;
- ▶ Une variation de stock se chiffrant à 0,2 million d'euros.

Par ailleurs, la réduction de valeur sur la Sonuma représente un montant non-cash de 5,3 millions d'euros.

FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT

Le niveau d'investissement 2015 atteint 14,6 millions d'euros dont 3,0 millions d'euros principalement en équipement de production, 2,4 millions d'euros pour la nouvelle plateforme numérique, 2,3 millions d'euros en logiciels et serveurs informatiques, 1,5 million d'euros pour la rénovation du bâtiment Reyers, 1,2 million d'euros pour la rénovation du système HVAC de Mons, 0,9 million d'euros

pour le nouveau bâtiment de Charleroi et 0,7 million d'euros d'investissements pour les pylônes.

La RTBF a également versé 3,4 millions d'euros de capital à sa filiale FREY et fait un apport en capital à la société KEYWALL de 0,2 million d'euros.

FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT

Les emprunts sont remboursés à hauteur de 11,0 millions d'euros.

POSITON NETTE DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2015

La variation nette de trésorerie sur l'exercice 2015 s'élève à -9,9 millions d'euros. Au 31 décembre 2015, la position nette de trésorerie atteint 23,3 millions d'euros.

rtbf.be

RAPPORT ANNUEL 2015

Coût net de la mission de service public

En date du 11 mars 2015, est paru au Moniteur belge, le décret du 29 janvier 2015 modifiant le décret du 14 juillet 1997 portant statut de la Radio-Télévision belge de la Communauté française (RTBF), le décret du 9 janvier 2003 sur la transparence, l'autonomie, et le contrôle des organismes publics, des sociétés de bâtiments scolaires et des sociétés de gestion patrimoniale qui dépendent de la Communauté française et le décret coordonné du 26 mars 2009 sur les services de médias audiovisuels. Ce décret du 29 janvier 2015 impose d'établir « une synthèse des sources, des revenus et des coûts issus de l'exercice des activités de l'entreprise, ventilant ceux liés directement à l'exercice de la mission de service public, ceux des activités mixtes, ainsi que ceux relevant des activités commerciales et un aperçu exhaustif des coûts nets de l'exercice de la mission de service public ». Il entre en vigueur à la date du 1er janvier 2015.

Le coût net de la mission de service public* est obtenu en retranchant à l'ensemble des charges de l'entreprise :

1. L'ensemble des produits des activités non-commerciales
2. L'ensemble des produits des activités commerciales tirant un avantage direct ou indirect de la mission de service public
3. Le coût des autres activités commerciales

Ces trois catégories sont détaillées ci-dessous.

3.1. ACTIVITÉS NON-COMMERCIALES

Les produits des activités non-commerciales sont constitués de la production immobilisée, des aides à la production, des recettes diverses, des récupérations de frais ainsi que des produits financiers et exceptionnels.

En millions d'euros	COMPTE 2015	COMPTE 2014	ÉCART 15 - 14	ÉCART %
Production immobilisée	0,0	0,1	-0,1	-87,8%
Aides à la production	4,3	5,2	-0,9	-16,5%
Recettes diverses	5,8	6,5	-0,7	-11,5%
Récupération de frais	0,7	0,7	-0,1	-9,8%
Produits financiers	0,1	0,0	0,0	82,6%
Produits exceptionnels	4,0	0,7	3,4	498,5%
Total	14,9	13,3	1,7	12,6%

Le compte 2015 affiche des recettes des activités non-commerciales pour un total de 14,9 millions d'euros, soit 1,7 million d'euros de plus qu'en 2014. Les aides à la production pour la télévision et les technologies diminuent de 0,9 million d'euros. Les produits financiers et les récupérations de frais sont stables. Les re-

cettes diverses diminuent de 0,7 million d'euros. La comptabilisation de produits exceptionnels pour 4 millions d'euros, en hausse de 3,4 millions d'euros par rapport à 2014, explique l'augmentation des produits des activités non commerciales.

* Journal officiel de l'Union européenne, C 257, 2009

Les aides à la production s'élèvent à 4,3 millions d'euros en 2015 contre 5,2 millions d'euros en 2014. Parmi celles-ci, les aides en provenance des pouvoirs publics belges représentent 31 % en 2015 et se répartissent comme suit:

En millions d'euros	COMPTE 2015	COMPTE 2014	ÉCART 15 - 14	ÉCART %
Fédéral	0,2	0,4	-0,2	-51,4%
Fédération Wallonie-Bruxelles	0,3	0,4	0,0	-8,7%
Wallonie	0,5	0,7	-0,2	-23,2%
Provinces	0,1	0,2	-0,1	-35,5%
Communes	0,2	0,1	0,1	52,8%
Total	1,4	1,8	-0,4	-22,9%

3.2. ACTIVITÉS COMMERCIALES TIRANT UN AVANTAGE DIRECT OU INDIRECT DE LA MISSION DE SERVICE PUBLIC

En millions d'euros	COMPTE 2015	COMPTE 2014	ÉCART 15 - 14	ÉCART %
Produits	102,2	104,9	-2,6	-2,5%
Publicité nette	71,2	69,8	1,4	2,0%
Echanges - parrainage	19,5	23,0	-3,6	-15,4%
Autres produits	11,6	12,1	-0,5	-4,0%
Charges	-21,4	-25,9	4,6	-17,9%
Echanges - parrainage	-19,5	-23,0	3,6	-15,4%
Coût du Marketing Opérationnel - Département Diversification	-1,5	-2,1	0,6	-29,7%
Autres charges	-0,4	-0,8	0,5	-58,4%
Total	80,9	78,9	2,0	2,5%

En 2015, les activités commerciales tirant un avantage direct ou indirect de la mission de service public se soldent par un résultat positif de 80,9 millions d'euros, soit 2,0 millions d'euros de plus qu'en 2014. Les recettes de ces activités concernent essentiellement la publicité, le sponsoring, les câblo-opérateurs belges et étrangers, les ventes de programmes, les ventes de DVD, l'exploita-

tion de la téléphonie interactive, la vidéo à la demande et les ventes de CD.

Le résultat positif de cette catégorie contribue au financement de la mission de service public.

3.3. AUTRES ACTIVITÉS COMMERCIALES

Cette catégorie concerne les activités de licences et de merchandising, d'organisation d'événements, de location de matériel de production et de fourniture de services techniques.

En millions d'euros	COMPTE 2015	COMPTE 2014	ÉCART 15 - 14	ÉCART %
Produits	3,1	3,0	0,1	4,3%
Prestations de service	1,2	1,2	-0,1	-5,9%
Recettes de location	1,9	1,6	0,3	19,9%
Organisation d'événements	0,0	0,1	-0,1	-81,3%
Charges	-0,1	-0,7	0,5	-77,6%
Total	2,9	2,3	0,6	27,5%

En 2015, le résultat net de cette catégorie s'élève à 2,9 millions d'euros, en augmentation de 27,5 % par rapport à 2014. Cette hausse est expliquée principalement par une baisse des charges liées à l'organisation d'événements en 2014.

Le résultat positif de cette catégorie contribue au financement de la mission de service public.

3.4. COÛT NET DE LA MISSION DE SERVICE PUBLIC

En millions d'euros	COMPTE 2015	COMPTE 2014	ÉCART 15 - 14	ÉCART %
Total des charges de l'entreprise	358,9	362,1	-3,2	-1%
Produits des activités non-commerciales	14,9	13,3	1,7	13%
Produits des activités commerciales tirant un avantage direct ou indirect de la mission de service public	102,2	104,9	-2,6	-3%
Coût des autres activités commerciales	0,1	0,7	-0,5	-78%
Coût net de la mission de service public	241,5	243,3	-1,8	-1%
Dotations	241,5	240,9	0,5	0%
SOLDE	0,0	-2,4	2,3	-98%

En 2015, le coût net de la mission de service public est équivalent aux dotations. Cela signifie une compensation équilibrée de la mission de service public de radiodiffusion.

rtbf.be

RAPPORT ANNUEL 2015

Comptes Annuels

C 2.1 | BILAN APRÈS RÉPARTITION – ACTIF

ACTIF	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS IMMOBILISES		20/28	129.617.589	136.589.820
Frais d'établissement	5.1	20	2.161	2.161
Immobilisations incorporelles	5.2	21		
Immobilisations corporelles	5.3	22/27	78.143.689	79.228.312
Terrains et constructions		22	37.308.878	39.523.067
Installations, machines et outillage		23	23.986.055	27.167.012
Mobilier et matériel roulant		24	5.395.882	6.060.876
Location-financement et droits similaires	25			
Autres immobilisations corporelles		26	34.712	42.764
Immobilisations en cours et acomptes versés	27	11.418.163	11.418.163	6.434.593
Immobilisations financières	5.4/5.5.1	28	51.471.740	57.359.347
Entreprises liées	5.14	280/1	28.929.600	29.128.324
Participations		280	28.929.600	29.128.324
Créances		281		
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5.14	282/3	22.242.499	27.930.223
Participations		282	22.242.499	27.930.223
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	299.641	300.800
Actions et parts		284	294.404	295.363
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	5.236	5.436
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	131.084.572	128.081.130
Créances à plus d'un an		29	32.585.671	22.772.905
Créances commerciales		290	15.165.781	13.109.159
Autres créances		291	17.419.890	9.663.746
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	12.604.579	12.449.646
Stocks		30/36	12.604.579	12.449.646
Approvisionnements		30/31	283.568	283.738
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34	12.321.011	12.165.908
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	48.518.386	48.380.445
Créances commerciales		40	40.210.383	45.242.206
Autres créances		41	8.308.003	3.138.239
Placements de trésorerie	5.5.1/5.6	50/53	368.890	374.860
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	368.890	374.860
Valeurs disponibles		54/58	22.917.609	32.790.396
Comptes de régularisation	5.6	490/1	14.089.437	11.312.878
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	260.702.161	264.670.951

C 2.1 | BILAN APRÈS RÉPARTITION – ACTIF

PASSIF	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
CAPITAUX PROPRES		10/15	-10.624.267	-14.608.351
Capital	5.7	10		
Capital souscrit		100		
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12	8.709.191	8.709.191
Réserves		13		
Réserve légale		130		
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)(+)/(-)		14	-19.402.428	-23.394.362
Subsides en capital		15	68.971	76.820
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	51.170.257	45.935.602
Provisions pour risques et charges		160/5	51.170.257	45.935.602
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162	34.144.523	29.176.168
Autres risques et charges	5.8	163/5	17.025.735	16.759.433
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	220.156.171	233.343.700
Dettes à plus d'un an	5.9	17	94.494.049	107.577.881
Dettes financières		170/4	54.813.444	68.077.717
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et assimilées		172		
Établissements de crédit		173	54.813.444	68.077.717
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	39.680.605	39.500.165
Dettes à un an au plus		42/48	101.849.731	101.505.638
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.9	42	13.264.273	10.989.043
Dettes financières		43		
Établissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	46.671.867	53.614.798
Fournisseurs		440/4	46.671.867	53.614.798
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.9	45	33.288.785	25.106.312
Impôts		450/3	3.927.108	3.822.818
Rémunérations et charges sociales		454/9	29.361.676	21.283.494
Autres dettes		47/48	8.624.807	11.795.485
Comptes de régularisation	5.9	492/3	23.812.392	24.260.181
TOTAL DU PASSIF		10/49	260.702.161	264.670.951

C 3 | COMPTE DE RÉSULTATS

COMPTE DE RÉSULTATS	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	357.193.116	361.347.266
Chiffre d'affaires	5.10	70	93.398.760	96.695.573
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)(+)/(-)		71		
Production immobilisée		72	7.309	59.752
Autres produits d'exploitation	5.10	74	263.787.047	264.591.941
Coût des ventes et des prestations		60/64	348.055.624	356.276.187
Approvisionnements et marchandises		60	19.025.748	19.119.941
Achats		600/8	23.062.101	20.339.918
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	-4.036.353	-1.219.977
Services et biens divers		61	133.096.937	136.656.451
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.10	62	172.915.070	171.769.666
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	15.550.418	19.156.211
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4	3.625.204	-297.007
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	5.10	635/7	3.623.656	9.379.329
Autres charges d'exploitation	5.10	640/8	218.591	491.595
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	9.137.493	5.071.079
Produits financiers		75	87.936	48.083
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	809	15.026
Autres produits financiers	5.11	752/9	87.127	33.057
Charges financières	5.11	65	3.164.789	3.113.654
Charges des dettes		650	2.839.494	3.034.975
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	325.295	78.679
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts (+)/(-)		9902	6.060.640	2.005.509
Produits exceptionnels		76	4.038.816	679.563
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations (+)/(-) incorporelles et corporelles		760		4.701
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
Autres produits exceptionnels	5.11	764/9	4.038.816	674.862
Charges exceptionnelles		66	7.648.408	2.375.029
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661	6.037.408	978.543
Provisions pour risques et charges exceptionnels:		662	1.611.000	1.396.486

Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
Autres charges exceptionnelles	5,11	664/8		
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		669		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	2.451.048	310.042
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	5,12	67/77	465.737	352.506
Impôts		670/3	465.737	352.506
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	1.985.311	-42.464
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	1.985.311	-42.464

C 4 | AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter (+)/(-)	9906	-21.409.051	-25.401.102
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	(9905)	1.985.311	-42.464
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent (+)/(-)	14P	-23.394.362	-25.358.637
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
sur le capital et les primes d'émission	791		
sur les réserves	792		
Affectations aux capitaux propres	691/2		
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter.(+)/(-)	(14)	19.402.428	23.394.362
Intervention d'associés dans la perte	794	2.006.622	2.006.740
Bénéfice à distribuer	694/6		
Rémunération du capital	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Autres allocataires	696		

C 5.1 | ÉTAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	20P		2.161
Mutations de l'exercice			
Nouveaux frais engagés	8002		
Amortissements	8003		
Autres (+)/(-)	8004		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(20)	2.161	
Dont			
Frais de constitution et d'augmentation de capital,			
frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2	2.161	
Frais de restructuration	204		

C 5.2.2. | CONCESSION, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P		8.940
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022		
Cessions et désaffectations	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	8.940	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122P		8.940
Mutations de l'exercice			
Actés	8072		
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	8.940	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211		

C 5.3.1. | ÉTAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P		119.132.266
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	1.427.999	
Cessions et désaffectations	8171	581.699	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181	398.440	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	120.377.077	
Plus-values au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P		79.609.199
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	4.040.629	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301	581.699	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	83.068.129	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	37.308.878	

C 5.3.2. | INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P		141.428.383
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	3.235.599	
Cessions et désaffectations	8172	4.186.416	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8182	2.479.899	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	142.957.464	
Plus-values au terme de l'exercice			
8252P			
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P		114.261.370
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	8.896.455	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	4.186.416	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	118.971.409	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	23.986.055	

C 5.3.3. | MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P		37.325.467
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	1.222.108	
Cessions et désaffectations	8173	648.667	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183	718.180	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	38.617.088	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P		
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P		31.264.591
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	2.605.282	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	648.667	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	33.221.207	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	5.395.882	

C 5.3.5. | AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P		243.150
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165		
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	243.150	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P		
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P		200.386
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	8.052	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	208.438	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	34.712	

C 5.3.6. | IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P		6.434.593
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	8.742.620	
Cessions et désaffectations	8176	162.531	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8186	-3.596.519	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	11.418.163	
Plus-values au terme de l'exercice	8256P		
Mutations de l'exercice			
Actées	8216		
Acquises de tiers	8226		
Annulées	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8246		
Plus-values au terme de l'exercice	8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P		
Mutations de l'exercice			
Actés	8276		
Repris	8286		
Acquis de tiers	8296		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8316		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(27)	11.418.163	

C 5.4.1. | ÉTAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

ENTREPRISES LIEES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P		21.865.253
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	21.865.253	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P		8.713.283
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451	8.713.283	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P		1.450.212
Mutations de l'exercice			
Actées	8471	198.724	
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521	1.648.936	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P		
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	28.929.600	
ENTREPRISES LIEES – CREANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P		
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change (+)/(-)	8621		
Autres (+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)		
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

C 5.4.2. | ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P		32.166.937
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362	150.000	
Cessions et retraits	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	32.316.937	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P		
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P		4.236.714
Mutations de l'exercice			
Actées	8472	5.837.725	
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522	10.074.438	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P		
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(282)	22.242.499	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION – CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P		
Mutations de l'exercice			
Additions	8582		
Remboursements	8592		
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change (+)/(-)	8622		
Autres (+)/(-)	8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(283)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652		

C 5.4.3. | AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P		300.243
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	300.243	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P		
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P		4.879
Mutations de l'exercice			
Actées	8473	959	
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523	5.838	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P		
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	294.404	
AUTRES ENTREPRISES – CREANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P		5.436
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593	200	
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change (+)/(-)	8623		
Autres (+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	5.236	
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

C 5.5.1. | ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Directement		Par les filiales	Comptes Annuels arrêtés au	Code Devise	Capitaux Propres	Résultats nets
	Nombre	%					
0877535640 CASA KAFKA PICTURES SA (Société anonyme) Rue Colonel Bourg 133 1140 Evere Belgique				31/12/2015	EUR	1.099.050	397.123
Actions	184	68,15	31,85				
0887332541 DREAMWALL (Société anonyme) Rue Jules Destree 52 6001 Marcinelle Belgique				31/12/2015	EUR	735.446	160.705
Actions	9.845	23,32					
0873769961 FERI (Société anonyme) Avenue Golenvaux 8 5000 Namur Belgique				31/12/2015	EUR	38.823.668	-1.410.793
Actions	15.600	33,4					
0878403195 FREY (Société anonyme) Bd Auguste Reyers 52 1030 Schaerbeek Belgique				31/12/2015	EUR	21.562.375	-3.797.448
Actions	13.200	50					
0427916686 RMB (Société anonyme) Rue Colonel Bourg 133 1140 Evere Belgique				31/12/2015	EUR	5.125.965	354.080
Actions	846	99,99	0,01				
0809081750 SONUMA (Société anonyme) Bd Raymond Pointcarré 15 4020 Liège Belgique				31/12/2014	EUR	33.805.674	-1.215.592
Actions	16.000	40					
0831885757 KEYWALL (Société anonyme) Rue Jules Destree 52 6001 Marcinelle Belgique				31/12/2015	EUR	203.750	18.484
Actions	250	22,22					
08472843106001 IMMO-DIGUE (Société anonyme) Bd. Tirou 37 6000 Charleroi Belgique				31/12/2015	EUR	4.197.213	-14.420
Actions	285	6,6					
08472843106001 MARADIO.BE (SCRL) Bd. Tirou 37 6000 Charleroi Belgique				31/12/2015	EUR	34.088	111.673
Actions	200	25					

C5.6 | PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

Placements de trésorerie / autres placements	Codes	Exercice	Exercice précédent
Actions et parts	51		
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Montant non appelé	8682		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53	368.890	374.860
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686	368.890	374.860
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

Comptes de régularisation	Exercice
VENTILATION DE LA RUBRIQUE 490/1 DE L'ACTIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT	
Charges à reporter (490)	8.908.734
Produits acquis (491)	5.180.703

C5.8 | PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

Provisions pour autres risques et charges	Exercice
VENTILATION DE LA RUBRIQUE 163/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT	
Provisions pour litiges	10.959.231
Provisions à caractère social	6.066.504

C5.9 | ÉTAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	13.264.273
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	13.264.273
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	13.264.273
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	40.685.113
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	40.685.113
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	39.680.605
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	80.365.718
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	14.128.331
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	14.128.331
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	14.128.331

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	68.077.717
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	68.077.717
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	68.077.717
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise		
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts (rubrique 450/3 du passif)		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	3.927.108
Dettes fiscales estimées	450	
Rémunérations et charges sociales (rubrique 454/9 du passif)		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	29.361.676
COMPTES DE REGULARISATION		
Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important		
Charges à imputer (492)		817.199
Produits à reporter (493)		22.995.193

C5.10 | RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUIT D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Publicité (y compris les échanges promotionnels)		90.673.648	92.788.286
Autres		2.725.112	3.907.287
Ventilation par marché géographique			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740	241.483.642	240.951.192
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	2.107	2.142
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	2.079,1	2.104,1
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	3.509.209	3.547.183
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	116.616.676	119.215.042
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	24.176.491	24.895.707
Primes patronales pour assurances extralégales	622	1.089.504	782.312
Autres frais de personnel	623	9.337.052	3.698.877
Pensions de retraite et de survie	624	21.695.347	23.177.729
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110	3.606.540	
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112	33.198	2.021
Reprises	9113	14.534	299.027
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	13.130.864	12.732.674
Utilisations et reprises	9116	9.507.208	3.353.345
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	91.271	132.075
Autres	641/8	127.321	358.890
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	176,4	78,0
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	348.635	154.216
Frais pour l'entreprise	617	10.685.539	4.557.806

C5.11 | RÉSULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
RÉSULTATS FINANCIERS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125	7.849	11.973
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change positives		74.154	16.183
Produits financiers divers		5.123	4.901
Amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement	6501		
Intérêts intercalaires portés à l'actif	6503		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change et écarts de conversion		261.837	31.077
Charges financières diverses		46.112	47.602

C5.12 | IMPÔTS ET TAXES

	Codes	Exercice
IMPOTS SUR LE RESULTAT		
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	465.737
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	465.737
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	
Suppléments d'impôts estimés	9137	
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
Sources de latences fiscales		
Latences actives	9141	
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	
Autres latences actives		
Latences passives	9144	
Ventilation des latences passives		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS A CHARGE DE TIERS			
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
A l'entreprise (déductibles)	9145	21.128.014	19.169.357
Par l'entreprise	9146	22.517.107	22.891.489
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	36.085.823	36.831.506
Précompte mobilier	9148		

C5.13 | DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUEES OU IRREVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SURETE DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153	
GARANTIES REELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9161	5.139.120
Montant de l'inscription	9171	23.549.885
Gages sur fonds de commerce – Montant de l'inscription	9181	
Gages sur d'autres actifs – Valeur comptable des actifs gagés	9191	
Sûretés constituées sur actifs futurs – Montant des actifs en cause		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9162	
Montant de l'inscription	9172	
Gages sur fonds de commerce – Montant de l'inscription	9182	
Gages sur d'autres actifs – Valeur comptable des actifs gagés	9192	
Sûretés constituées sur actifs futurs – Montant des actifs en cause	9202	
BIENS ET VALEURS DETENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTES AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
Engagements d'acquisition d'immobilisations		4.950.475
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHE A TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	37.031.344
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	

C5.14 | RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	28.929.600	29.128.324
Participations	(280)	28.929.600	29.128.324
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances sur les entreprises liées	9291	4.252.669	3.865.239
A plus d'un an	9301	4.252.669	3.749.623
A un an au plus	9311		115.616
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	9.068.508	12.457.982
A plus d'un an	9361	6.538.019	6.538.019
A un an au plus	9371	2.530.489	5.919.963
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	(282/3)	22.242.499	27.930.223
Participations	(282)	22.242.499	27.930.223
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292	10.963.112	9.434.422
A plus d'un an	9302	10.913.112	9.359.536
A un an au plus	9312	50.000	74.886
Dettes	9352	37.231.622	36.781.182
A plus d'un an	9362	33.142.585	32.692.145
A un an au plus	9372	4.089.037	4.089.037

C5.15 | RELATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice
LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIE (ILS SONT LIES)		
Émoluments du (des) commissaire(s)	9505	59.482
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95063	
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95083	

rtbf.be

RAPPORT ANNUEL 2015

Bilan Social

C6 | ÉTAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL.

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	1985,3	1248,9	736,4
Temps partiel	1002	145,7	61,2	84,5
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	2.079,1	1288,0	791,1
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	3.359.939	2.123.940	1.235.999
Temps partiel	1012	149.270	57.323	91.947
Total	1013	3.509.209	2.181.263	1.327.946
Frais de personnel				
Temps plein	1021	142.875.860	93.589.215	49.286.645
Temps partiel	1022	8.343.863	3.808.421	4.535.441
Total	1023	151.219.723	97.397.637	53.822.086
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	2.104,1	1.302,5	801,6
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	3.547.183	2.207.232	1.339.951
Frais de personnel	1023	148.591.938	91.944.249	56.647.689
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (SUITE)

À la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps Plein	2. Temps Partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	1.965	142	2.057,9
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	1.895	120	1971,7
Contrat à durée déterminée	111	49	18	62
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113	21	4	24,2
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	1.240	57	1.277,4
De niveau primaire	1200	1.240	57	1.277,4
De niveau secondaire	1201			
De niveau supérieur non universitaire	1202			
De niveau universitaire	1203			
Femmes	121	725	85	780,5
De niveau primaire	1210	725	85	780,5
De niveau secondaire	1211			
De niveau supérieur non universitaire	1212			
De niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	9		9
Employés	134	1.857	139	1.948,3
Ouvriers	132	99	3	100,6
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150		176,4
Nombre d'heures effectivement prestées	151		348.635
Frais pour l'entreprise	152		10.685.539

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

Entrées	Codes	1. Temps Plein	2. Temps Partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	95	24	109,5
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	38	5	40,6
Contrat à durée déterminée	211	47	14	55,7
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213	10	5	13,3

SORTIES	Codes	1. Temps plein	2. Temps Partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	130	14	138
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	76	6	79,1
Contrat à durée déterminée	311	41	6	44,2
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313	13	2	14,7
Par motif de fin de contrat				
Pension	340	10		10
Chômage avec complément d'entreprise	341	39	3	40,5
Licenciement	342	14	1	14,8
Autre motif	343	67	10	72,7
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de l'entreprise comme indépendants	350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	802	5811	558
Nombre d'heures de formation suivies	5802	13.593	5812	9.446
Coût net pour l'entreprise	5803	1.255.067	5813	872.167
dont coût brut directement lié aux formations	58031	1.255.067	58131	872.167
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	

rtbf.be

RAPPORT ANNUEL 2015

Règles d'évaluation

6.1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les comptes annuels de l'exercice 2015 sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux pratiques comptables généralement admises en BELGIQUE (A.R. du 8 octobre 1976 relatif aux comptes annuels des entreprises).

6.2. RÈGLES D'ÉVALUATION ADOPTÉES PAR LA RTBF

A. LES RUBRIQUES SUIVANTES DU BILAN SONT ÉVALUÉES COMME DÉCRIT CI-APRÈS

- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations corporelles

Tableau donnant, par type d'investissement, sa durée de vie, le type d'amortissement qui lui est appliqué.

	Durée de vie
A. Terrains et constructions	
Bâtiments	30
Installations (ascenseur, chauffage, distribution d'électricité, téléphonie etc...) et aménagements des bâtiments	15
Pylônes	30
Assurances et honoraires liés aux travaux immobiliers	4
B. Equipements de production	
Equipements fixes Radio-TV	10
Cars de reportage	10
Équipements portables et accessoires de production Radio -TV (micros, caméras légères, enregistreurs, etc...)	7
Equipements de production informatisée Radio - TV (serveur, système contrôle, infographie, etc.)	4

C. Equipements de diffusion et de liaison	
Antennes	15
Emetteurs	15
Liaisons hertziennes	15
Codeurs et codecs	5
Réseau fibres optiques	10
Multiplexeurs	4
Moyens mobiles	10
D. Equipements informatiques	
P.C. (PTG)	4
Moniteurs (PTG)	5
Serveurs	4
Logiciels	5
Imprimantes	5
Applications (personnel, comptabilité, etc.)	10
Matériel de réseau	4
E. Divers	
Outillage et appareils de mesure	10
Véhicules	5
Mobilier de bureau	10
Machines de bureau	5
Matériel de plateau et instrument de musique	5
Petit matériel téléphonique divers (GSM)	3
Equipements de type « grand public » (récepteurs, Radio-TV, magnétoscopes VHS, etc.)	4

L'amortissement est pratiqué de manière linéaire dans le temps : le bien est amorti à partir de la date de mise en exploitation selon un pourcentage identique.

Certaines immobilisations (outillage et appareils de mesure) acquises jusqu'en 2006 font l'objet d'un amortissement dégressif. Le dernier amortissement de ce type est enregistré dans les comptes 2015.

B. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres figurent initialement au bilan pour leur prix d'acquisition et peuvent être réévalués ou dévalués distinctement en fonction de la valeur de l'entreprise sur lesquels ils portent.

C. STOCKS

La règle générale d'évaluation des stocks est le prix moyen pondéré pour les acquisitions auprès de tiers.

Cependant, en ce qui concerne le stock « Elan », la méthode d'évaluation est :

- Stock moyen auprès de tiers (Droits de diffusion)

Les biens sont stockés au prix d'acquisition. Le coût de l'utilisation se répartit comme suit :

- En cas de 2 diffusions: 80% et 20%
- En cas de 3 diffusions: 80% - 19% - 1%

La RTBF initie la procédure de réduction de valeur du stock des droits de diffusion lorsqu'un ou plusieurs critère(s) décrit(s) ci-dessous est (sont) rencontré(s) :

- Obsolescence des fictions, des dessins animés et des documentaires dont les débuts de droits sont antérieurs à deux années de la date de clôture de l'exercice en cours. La valeur du stock de ces fictions et documentaires est réduite à zéro.
- Fictions, dessins animés et documentaires ayant fait l'objet d'une première diffusion dont les droits se terminent avant la fin de l'exercice suivant et dont la seconde diffusion devrait être réalisée dans un intervalle de moins de douze mois. La valeur de la seconde diffusion est réduite à zéro.
- Fictions, dessins animés et documentaires n'ayant pas encore fait l'objet d'une diffusion dont les droits se terminent avant la fin de l'exercice suivant et dont la seconde diffusion devrait être réalisée dans un intervalle de moins de douze mois. La valeur de la seconde diffusion est réduite à zéro.
- Fictions interdites aux moins de 16 ans. La valeur du stock de ces fictions est réduite à zéro.
- Suite de séries que la RTBF a l'obligation d'acquérir alors que les premiers épisodes ont récolté une part d'audience inférieure à 70% à la part d'audience moyenne de la case. La valeur de la suite de la série est réduite à zéro.
- Fictions dont la première diffusion a récolté une part d'audience inférieure à 70% à la part d'audience moyenne de la case. La valeur de la seconde diffusion est réduite à zéro.
- Les critères ci-dessous portant sur une seconde diffusion sont étendus à une troisième diffusion le cas échéant. La valeur de la troisième diffusion est réduite à zéro.

A l'issue de cette sélection, une proposition détaillée titre par titre est transmise pour examen à la Direction des Antennes. Celle-ci étudie chaque programme au cas par cas. La Direction des Antennes peut confirmer la sélection ou considérer que tel programme ne nécessite pas de réduction de valeur (exemple : elle peut envisager de diffuser le programme dans une case 20h-22h). Après validation auprès de la Direction Financière, l'information est traduite dans l'outil informatique de gestion des programmes et dans le système comptable.

D. CRÉANCES COMMERCIALES

Les créances commerciales sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Des réductions de valeurs sont actées lorsque les factures ne répondent pas aux conditions d'intervention de l'assurance Ethias (si montant inférieur à 247,89 euros ou supérieur à 12.394,68 euros).

E. PLACEMENT DE TRÉSORERIE

La comptabilisation de ces placements s'effectue sur base de la valeur d'acquisition.

F. VALEURS DISPONIBLES

Ces valeurs sont comptabilisées à la valeur nominale.

G. INTERVENTION FINANCIÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DANS LE CADRE DES INVESTISSEMENTS DU PLAN MAGELLAN

Les montants versés par la Communauté française dans le cadre du financement de la prise de participation de la RTBF dans le capital des sociétés FERI et FREY sont d'abord comptabilisés en « Produits à reporter » de la rubrique Comptes de régularisation du bilan.

Ils sont ensuite imputés en produits à concurrence de la réduction de valeur actée sur les participations dans ces sociétés.

H. COMPTABILISATION DES RECETTES LIÉES À LA PUBLICITÉ

Jusqu'au 31/07/2008, les recettes publicitaires étaient imputées à concurrence du montant brut en produits d'exploitation alors que la commission de régie l'était en charge d'exploitation.

Depuis le mois d'août 2008, seul le montant net est comptabilisé en produits d'exploitation.

I. COMPTABILISATION DES DROITS SPORTIFS

Les droits de diffusion des événements sportifs sont comptabilisés en « charges à reporter » à l'actif du bilan au moment du paiement et en charge du compte « rétributions de tiers » impactant le résultat au moment de l'exercice des droits de diffusion. Dans le cas d'événements sportifs répartis sur deux années calendrier, les droits de diffusion de ces événements sont comptabilisés en charge du compte de résultat en répartissant cette charge sur les deux exercices calendrier en fonction du nombre de journées de compétition.

J. RÉDUCTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES COMMERCIALES ET EN RAPPORT AVEC LE PERSONNEL

Des réductions de valeur sont actées selon les critères d'antériorité suivants :

- 25% de réduction du prix d'acquisition pour les créances de plus de 12 mois, date facture, non recouvrées ;
- 50% de réduction du prix d'acquisition pour les créances de plus de 24 mois, date facture, non recouvrées ;
- 100% de réduction du prix d'acquisition pour les créances de plus de 36 mois, date facture, non recouvrées.

K. RÈGLE PARTICULIÈRE POUR CERTAINES CATÉGORIES D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Suite à la décision du Conseil d'Administration de la RTBF du 20/06/2014 qui devra se concrétiser en 2019 par la reconstruction des bâtiments de la RTBF implantés sur le site de Reyers, les biens ou travaux portés à l'actif pour ce bâtiment et dont la durée de vie normale excédait 2019 seront amortis à concurrence d'un cinquième de leur valeur résiduelle de 2015 à 2019.

L'impact négatif de cette mesure sur le résultat en 2015 est de 1.666.837,63 euros.

rtbf.be

RAPPORT ANNUEL 2015

Mentions reprises
en conformité avec
l'article 96
du Code des sociétés

ÉVOLUTION DES AFFAIRES, RÉSULTATS ET SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ; DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Voir chapitre 2 «Focus sur les résultats financiers» du présent rapport.

La RTBF souligne l'obtention d'une dotation complémentaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, conformément à l'article 66.2.c du contrat de gestion, afin de financer le versement en 2015 au Service des Pensions des compléments de pension en application de l'Arrêté Royal du 5 juin 2004 portant exécution de l'article 78 de la loi du 3 février 2003 apportant diverses modifications à la législation relative aux pensions du secteur public.

Le décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles du 20 juin 2002 a autorisé la RTBF à participer au régime de pensions institué par la loi du 28 avril 1958 relative à la pension des membres du personnel de certains organismes d'intérêt public et leurs ayants droit.

En vertu de l'article 3 de ce décret, la RTBF est autorisée à accorder à charge de son budget un complément de pension aux personnes qui, à la veille de l'affiliation, bénéficient effectivement d'un supplément accordé au titre de montant minimum garanti de pension en vertu du décret du 29 novembre 1993 relatif aux pensions de retraite allouées aux agents définitifs de la Radio-Télévision belge de la Communauté française (RTBF) ou en vertu du décret du 3 juillet 1986 relatif aux pensions de survie allouées aux ayants droit des agents définitifs de la Radio-Télévision belge de la Communauté française (RTBF), dont le montant est supérieur à celui auquel elles peuvent prétendre à cette date en application des dispositions du Chapitre 1er du Titre V de la loi du 26 juin 1992 portant des dispositions sociales et diverses.

Le quatrième contrat de gestion de la RTBF pour les années 2013 à 2017, et plus particulièrement son article 12 relatif aux partenariats avec les producteurs audiovisuels indépendants pour la fiction et le documentaire, précise que la RTBF doit participer « à l'objectif d'accroître la production de séries télévisuelles belges,

francophones, identitaires et populaires en partenariat avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et toute institution publique ou privée qui souhaiterait s'inscrire dans cette démarche ». Dans cette optique, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la RTBF ont décidé, de nouer un partenariat visant à mutualiser leurs moyens afin de concrétiser cet objectif en instaurant conjointement un Fonds de soutien à la production des séries belges, ci-après dénommé « Fonds spécial pour les séries belges ». L'objectif est de produire une quarantaine d'épisodes de 52 minutes par an, par séries de 10 épisodes, soit 4 séries annuelles afin de fidéliser le public de la RTBF à la fiction belge francophone en général. Au 31 décembre 2015, la RTBF présente un engagement vis-à-vis du Fonds spécial pour les séries belges de 3.893.859 euros, enregistré en droits et engagements hors bilan.

La valorisation des participations financières est portée à l'actif de la RTBF sur base de l'actif net de ses filiales proportionnellement au pourcentage de la participation.

Cette année, par prudence, l'actif net de la Sonuma a été calculé, déduction faite de sa production immobilisée. Par conséquent, nous avons acté une réduction de valeur pour 5.261.500 euros.

Dans le cadre de l'uniformisation des statuts, la RTBF a enregistré, pour la première fois, en 2015, une provision pour les pécules de vacances pro-mérités en 2015 et qui seront payés en 2016. Ce montant s'élève à 5.484.689 euros.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE

Néant

INDICATIONS SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

Néant

ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHES ET DE DÉVELOPPEMENT

Néant

EXISTENCE DE SUCCURSALES DE LA SOCIÉTÉ

Néant

JUSTIFICATION DE L'APPLICATION DES RÈGLES DE CONTINUITÉ

La comptabilité a été tenue pendant toute la durée de l'exercice comptable et notamment en période de clôture selon les règles comptables établies par la législation comptable en vigueur et les recommandations de la Commission des Normes comptables.

AUTRES INFORMATIONS

Néant

INSTRUMENTS FINANCIERS

Néant

rtbf.be

RAPPORT ANNUEL 2015

Crédits

CRÉDITS

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

- © Jérôme Lambot : p 4, p 6, p 7, p 9, p 16, p 40, p 50.
- © Jean-Michel Clajot : p5, p 14, p 36.
- © Novak Productions : p 15.
- © RTBF : p17, p 21, p 23, p 34, p 39, p 44.
- © Nicolas Velter : p 17.
- © Philippe Buissin : p19, p26, p 29.
- © Les Films de la mémoire : p 20.
- © Cécile Bouniton-RTBF : p 22.
- © Martin Godfroid : p 24, p 25, p 27.
- © Michel Loriaux : p 28.
- © Letizia Camboni : p 30, 31.
- © Belga Picture : p 31.
- © Josh Brandão : p 32.
- © Dominique Houcmont : p 32.
- © Reporters-Pascal Broze : p 35.
- © Jean-Marc Joseph/Festival Nature Namur : p 37.
- © Fondation Roi Baudouin/B. Goots : p 38.

ÉQUIPE

EDITEUR RESPONSABLE

Chris Vandervinne

COORDINATION

Alexandra Daco

REDACTION

Bruno Deblander
Julien Vanderweerden

VIDEO

Marie Nauwelaerts
Keywall

FINANCES

Carlo Varsalona
Henri Schuind

GRAPHISME

Eocene

Imprimé en mai 2016
en 300 exemplaires

DÉPOT LÉGAL

D-2016-0974-1
ISBN 2-930044-27-6